



RISQUE DE CRISE ALIMENTAIRE

Au Maghreb, flambée des prix et crainte de rationnements

P.2



DÉJÀ FRAPPÉ D'UNE ISTN

Gel des biens et avoirs de l'ex-PDG de l'Aéroport d'Alger, Tahar Allache

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 13 JUIN 2022 // N°324 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

L'EDITORIAL DE «L'EXPRESS» :

De la nécessité de protéger l'enfant P.3



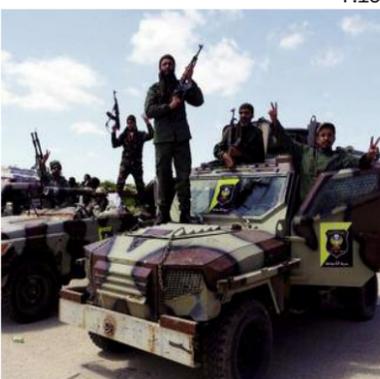
DES CELLULES DE VEILLE CONTRE LA FRAUDE AU BAC ET AU BEM MISES SUR PIED

Le coup d'envoi des épreuves du baccalauréat donné à partir d'Adrar P.2



AFFRONTEMENTS ENTRE GROUPES ARMÉS À TRIPOLI

L'Algérie suit avec une grande préoccupation les développements de la situation en Libye P.16



LES ÉLITES POLITIQUES IBÉRIQUES TANCENT PEDRO SANCHEZ SUR L'ALGÉRIE ET LE SAHARA OCCIDENTAL :

« Scandalisées par des prises de position contraires aux intérêts algéro-espagnols »

- Le Ministère des Affaires Etrangères dénonce une « précipitation » et un « parti pris »
- La tentative de faire pression ne passe pas ● Rosa Meneses Arenda, responsable Desk Maghreb à El Mundo : « Stratégiquement, le gouvernement a fait une erreur »

P.3



Photo : D.R.



ALLIANCES CONTRE NATURE, MERCENARIAT, CORRUPTION, EXPANSIONNISME ET VICTIMOLOGIE RENTIÈRE (PARTIE I/III)

Comprendre le Maroc, ce voisin encombrant

PP.8.9



CONFIDENTIEL

DÉJÀ FRAPPÉ D'UNE ISTN

GEL DES BIENS ET AVOIRS DE L'EX-PDG DE L'AÉROPORT D'ALGER, TAHAR ALLACHE

Le juge d'instruction du pôle économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné le gel de l'ensemble des biens, biens immobiliers et avoirs de l'ex-PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Tahar Allache, révoqué il y a deux semaines. Tahar Allache devrait comparaître la semaine prochaine devant la justice dans le cadre d'une affaire liée à la corruption, dont de lourds chefs d'accusation sont retenus à son



« conclusion de mar- chés douteux » et « dilapidation des deniers publics ». Le juge d'instruction près la première chambre du tribunal de Dar El Beida a décidé, vendredi, d'interdire à Tahar Allache, Directeur général de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires

(SGSIA), de quitter le territoire national. Le responsable serait soupçonné d'implication dans des affaires de corruption lors de conclusion de marchés publics liés à la réalisation de la nouvelle aéroport d'Alger, dont le coût total est estimé à 100 milliards de dinars.

RISQUE DE CRISE ALIMENTAIRE

AU MAGHREB, FLAMBÉE DES PRIX ET CRAINTE DE RATIONNEMENTS

Alors que les prémices d'une solution négociée entre la Russie et l'Ukraine pointent, les experts dissertent sur les conséquences d'une guerre trop longue entre ces deux pays, grands exportateurs de

blé. En effet, à eux deux, ils produisent près de 20% de la production mondiale, exportant une bonne partie aux pays maghrébins et africains. L'Afrique du Nord abrite les plus grands importa-

teurs de céréales au monde. L'Égypte, la Tunisie, l'Algérie et la Libye produisent moins de la moitié de leurs besoins en céréales. Depuis le début de la guerre en Ukraine, les prix du blé flambent.

GÉOPOLITIQUE

POUR DOUGUINE, POUTINE EST EN TRAIN DE RENFORCER L'ARCHITECTURE DE LA RUSSIE

Selon le politologue russe Alexandre Douguine, « avec la fin du communisme en 1991, la Russie s'est retrouvée face à un vide idéologique. La tentation fut forte de former une identité postsoviétique en empruntant les idées du libéralisme du type anglo-saxon, ce qui fait que toutes les années 90 furent des années de démocratie libérale. « Mais avec une privatisation des biens nationaux criminelle, les élites qui utilisaient le

libéralisme pour s'enrichir et étaient traitées de voleurs par le peuple, ce fut un échec total. Vers les années 2000, le libéralisme en tant que paradigme alternatif au communisme était rejeté et aboli. En arrivant au pouvoir, Vladimir Poutine, qui, lui, n'était ni libéral ni communiste, a choisi une voie de refonte de l'architecture russe ». Pour ce philosophe influent dans tout le bloc eurasiatique, Poutine n'est pas un idéologue,

mais un réaliste qui a pris acte de l'échec de la globalisation libérale.

SYMBOLE DU RAPPROCHEMENT STRATÉGIQUE ENTRE LES DEUX SUPERPUISSANCES INAUGURATION DU PREMIER PONT RELIANT LA RUSSIE ET LA CHINE

La Russie et la Chine ont inauguré le premier pont routier entre les deux pays, reliant par-dessus le fleuve Amour les villes de Heihe (province du Heilongjiang) et Blagovestchensk (Extrême-Orient russe). La construction du pont était terminée depuis deux ans mais son inauguration avait été reportée en raison de la pandémie de coronavirus. Le lancement de ce projet de longue date,

pour lequel le premier accord remonte à 1995, est symbolique du rapprochement et de la hausse des échanges entre les deux pays. La Chine reste silencieuse sur l'invasion militaire russe en Ukraine, et la Russie veut développer les échanges commerciaux croisés avec la Chine afin de trouver des débouchés et des approvisionnements à l'économie russe. L'agence de presse publique

russe Ria Novosti a publié une vidéo de l'inauguration de ce pont à la structure rouge et blanche, montrant le passage des premiers camions salué par des feux d'artifice. D'une longueur d'un kilomètre et composé de seulement deux voies de circulation, le pont a coûté quelque 19 milliards de roubles (environ 420 millions de dollars canadiens) dont 14 milliards pour la partie russe.

SAHARA OCCIDENTAL, UNE AFFAIRE D'ÉTAT

EN ESPAGNE, LE GOUVERNEMENT EST TANCÉ DE TOUTES PARTS

Plusieurs personnalités politiques, des partis, dont la puissante coalition Unidas-Podemos, composante de la majorité gouvernementale, ont fustigé les dernières actions du gouvernement Pedro Sanchez qui ont abouti à un coup de froid avec Alger. Le pas franchi par le chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez n'a pas fini de dévoiler tous ses

secrets. Sa décision unilatérale n'a pas été partagée par les élites intellectuelles espagnoles, qui, dans une large majorité, rejettent totalement cette position de Sanchez et considèrent le Sahara occidental comme un dossier dans lequel Madrid doit s'impliquer, étant à la source de la colonisation marocaine des terres sahraouies.



BAC ET BEM : DES CELLULES DE VEILLE CONTRE LA FRAUDE

Il a été procédé, cette année, à l'installation des cellules de veille au niveau des cours de justice à travers les 58 wilayas du pays, et visant à la lutte contre la fraude. Le ministre de l'Éducation, Abdelhakim Belabed, s'en félicite et remercie le ministère de la Justice pour cet accompagnement contre la fraude aux examens. Selon le ministre, ces cellules sont composées du directeur de l'Éducation, du chef de la Sûreté de wilaya, du commandant territorial de la Gendarmerie nationale et du chef régional de la sécurité intérieure.



« Les membres de cette cellule ont tous les pouvoirs et compétences de prendre des mesures

contre les fraudeurs ». De son côté, la justice chapeaute ces cellules au niveau national.

OCCIDENT CONTRE LES RESSOURCES EN MATIÈRES PREMIÈRES DE L'AFRIQUE

RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL DE DIEU : L'EXEMPLE LUMUMBA

La disparition brutale de Patrice Lumumba conserve un pan de mystère: dans quelle mesure les États-Unis de Dwight Eisenhower ont-ils trempé dans l'opération? Comme aujourd'hui, Washington et l'Occident avaient parlé de la « peur rouge » (comprendre russe) qui dominait les esprits, le fiasco

cubain de la baie des Cochons, le mur de Berlin et l'expérimentation d'armes nucléaires. Nouvelle ligne de partage, le Congo apparaît dans le collimateur de l'URSS. L'Occident ne peut laisser les ressources en matières premières de l'Afrique australe tomber entre les mains des « soviets ». C'est alors que Patrice

Lumumba s'impose par sa fougue et prend les rênes du jeune Congo indépendant. Mais les Américains tiquent, rapidement. Le 18 août 1960, lors d'une réunion du Conseil de sécurité nationale, Eisenhower donna l'ordre de procéder à l'élimination du Premier ministre congolais.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz



GARCÍA-MARGALLO ET LES ÉLITES POLITIQUES IBÉRIQUES TANCENT PEDRO SANCHEZ SUR L'ALGÉRIE ET LE SAHARA OCCIDENTAL :

«Scandalisés par des prises de position contraires aux intérêts algéro-espagnols»

Politiciens, journalistes, présidents d'ONG et personnalités publiques espagnols ont vertement critiqué la position du chef du gouvernement, Pedro Sanchez, sur le conflit avec l'Algérie, ainsi que sur le problème-source, le Sahara occidental, qualifiant son action de «contraire aux intérêts de l'Espagne et aux engagements internationaux que Madrid a toujours honorés».

Ainsi, la dirigeante du parti politique espagnol Ciudadanos, Inés Arrimadas, a qualifié le chef du gouvernement, Pedro Sanchez, de «danger public», à la suite de son revirement dans le dossier du Sahara occidental et la décision de l'Algérie de suspendre le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'Espagne. De son côté, l'ancien ministre espagnol des Affaires étrangères José Manuel García-Margallo, a qualifié la crise avec l'Algérie de «plus grande catastrophe diplomatique qui ait frappé l'Espagne depuis 1975».

Dans un entretien accordé au quotidien espagnol El Mundo José Manuel García-Margallo a indiqué que «depuis 1975, il n'y a pas eu de catastrophe diplomatique comme celle à laquelle nous assistons en ce moment. Parce que le gouvernement de Sánchez a réussi à mettre en colère le Maroc, l'Algérie et le Polisario en même temps, aucun gouvernement de démocratie n'y était parvenu».

Dans ce contexte, García-Margallo a souligné qu'«il faut faire preuve d'une extrême prudence et plus encore en ces temps où l'inimitié entre le Maroc et l'Algérie est évidente, ce qui, entre autres causes, est une conséquence du conflit au Sahara».

Selon García-Margallo, «l'Espagne a maintenu une position très claire, soutenue par tous les gouvernements et incarnée dans les deux stratégies d'action extérieure qui ont été approuvées, c'étaient des stratégies de quatre ans, j'ai fait celle de 2015». Ajoutant que «la même position a été exprimée que nous avons toujours prise à l'ONU. La formule canonique que j'ai convenue avec l'Algérie et avec Rabat disait que la solution devait être juste, durable, mutuellement acceptable et qu'elle reconnaissait l'autodétermination du peuple sahraoui conformément aux principes de la charte des Nations unies. C'est ce que l'Espagne a soutenu à l'ONU conformément au droit international».

Evoquant les répercussions de la crise avec l'Algérie, l'ancien ministre s'est dit convaincu que «la crise actuelle conduira à une augmentation des prix du gaz et de l'électricité pour les citoyens espagnols».

«Les Espagnols, chaque fois qu'ils verront que la facture d'électricité augmente, ils ne pourront plus croire que ce n'est qu'une affaire de Poutine, c'est la responsabilité de la maladresse de Sánchez». Aussi, «nous constatons également que les banques algériennes ont reçu l'ordre de ne pas effectuer de transactions entre l'Algérie et l'Espagne. L'Espagne est le cinquième fournisseur de l'UE. C'est une affaire très sérieuse».

Evoquant les solutions pour sortir de cette crise, José Manuel García-Margallo a déclaré «nous allons nous tromper. Tout ce que nous faisons en Afrique du Nord nous place dans une position ridicule au sein de l'UE. L'UE a été sollicitée. Le problème à long terme est que Sánchez va laisser ce pays en lambeaux, et en

matière intérieure, cela peut être résolu, mais en matière étrangère, cela prend beaucoup de temps.

L'Espagne était dans une position privilégiée pour être le partenaire stratégique de l'Algérie dans l'exploitation des réserves de gaz provenant de Russie. Et celui qui s'est précipité là-dedans, c'est l'Italie, qui va maintenant devenir le partenaire stratégique de l'Algérie, la source prioritaire de gaz pour l'UE à notre place. C'est tellement absurde...

S'ils devaient faire un tableau, El Bosco le peindrait. Il faut rester ferme, comme dans la vie. Vous devez être très sérieux et leur faire savoir que vous dites toujours la vérité».

Pour sa part, le ministre espagnol de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Reyes Maroto, a indiqué aujourd'hui, que «les choses reviendront à la normale avec l'Algérie».

I.M.Amine

ROSA MENESES ARENDA, RESPONSABLE DESK MAGHREB À EL MUNDO :

«Stratégiquement, le gouvernement a fait une erreur»



Propos recueillis par Fayçal Oukaci

«Aujourd'hui, le ministre espagnol des Affaires étrangères, Albares, a été à Bruxelles pour demander l'aide de l'UE. Stratégiquement, le gouvernement a fait une erreur et les critiques pleuvent sur lui en Espagne».

Concernant le problème de base, le changement de position espagnol sur la question

sahraouie, Rosa Meneses estime qu'il est «inacceptable».

Rosa Meneses Arenda fait partie de cette catégorie. Grande connaissance du Maghreb, elle a fait plusieurs reportages au Sahara occidental, s'est même entretenue avec le président sahraoui, il y a quelques années, et connaît le dossier mieux que la majorité des experts occidentaux. Responsable du desk Maghreb au

quotidien espagnol à grand tirage «El Mundo», elle dit être à la fois «déçue» et «en colère», après la volte-face de Madrid.

Pour elle, «des pressions ont été mises sur le chef du gouvernement Pedro Sanchez par le Maroc», là il n'y a pas de doute. De quel type, elle ne le sait pas, «mais ce qui est certain, c'est que Rabat a fait pression sur Sanchez».

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DÉNONCE UNE «PRÉCIPITATION» ET UN «PARTI PRIS»

La tentative de faire pression ne passe pas

L'Algérie déplore et rejette les déclarations hâtives et infondées faites hier au nom de l'Union européenne à la suite de la décision souveraine prise par l'Algérie de suspendre le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération la liant à l'Espagne, lit-on dans un communiqué du MAE parvenu à notre rédaction.

La précipitation et le parti pris de ces déclarations mettent en évidence le caractère inapproprié de leur contenu, s'agissant d'un désaccord politique avec un pays européen de nature bilatérale n'ayant aucune incidence sur les engagements de l'Algérie à l'égard de l'Union européenne et ne nécessitant par voie de conséquence nullement le déclenchement d'une quelconque consultation

européenne aux fins de réaction collective.

Il convient dans ce contexte de rappeler que la décision de suspendre le Traité algéro-espagnol d'amitié, de bon voisinage et de coopération répond à des considérations légitimes, qui tiennent pour l'essentiel à ce que le partenaire se soit délié d'obligations et de valeurs essentielles inscrites dans ce Traité, prenant ainsi la responsabilité de vider cet instrument juridique de sa substance et de mettre en cause sa pertinence dans les relations entre les deux parties audit traité.

Au vu de ce constat, le Gouvernement algérien a pris soin de préciser publiquement la portée de la mesure conservatoire qu'il a été amené

à prendre pour préserver des intérêts suprêmes, d'ordre moral et stratégique, du pays face à des actes attentatoires à l'objet et à la finalité du Traité. D'évidence, la prétendue suspension des relations commerciales et d'investissement avec l'Espagne, étalée dans lesdites déclarations officielles européennes, y est précipitamment invoquée sans aucun fondement, et les instances communautaires européennes ne disposent en l'occurrence d'aucune base juridique pour établir leur compétence en la matière. Cette intrusion malencontreuse est le fait d'une personnalité manifestement commise à l'amplification des thèses de sa diplomatie nationale au détriment de la préservation

des intérêts bien compris de l'Union européenne au sein de laquelle l'Algérie s'honore de compter de nombreux amis et partenaires fiables et responsables.

Cette intrusion est d'autant plus douteuse et paradoxale qu'elle prend la consistance d'une vaine tentative de pression sur un pays du Sud jaloux de son indépendance nationale lorsqu'on la compare avec la posture circonspecte de la Commission européenne dans le cas récent d'un contentieux commercial majeur concernant un Etat-clé de l'Union qui a été amené à rappeler ses ambassadeurs auprès de deux Etats développés non européens avec lesquels il était en conflit d'intérêts.

I.Med

L'édito

Par Zahir Mehdaoui



De la nécessité de protéger l'enfant

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, a affirmé avant-hier à Alger lors d'une rencontre à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, qu'il n'existe en Algérie aucun cas des formes de travail des enfants. De son côté, la représentante du bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Souraya Hassan, a salué les réalisations de l'Algérie en matière de promotion et de protection de l'enfant pour lui assurer l'accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale. Ces appréciations positives qui montrent les énormes jalons franchis par le pays en matière de protection et de promotion de l'enfance, n'écartent pas toutefois le fait que le phénomène d'exploitation économique des mineurs existe bel et bien en Algérie. L'année passée, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a confirmé l'existence du phénomène et indiqué que les enquêtes réalisées par l'Inspection du travail montraient un taux de moins de 0,5% de travail des enfants au niveau des entreprises économiques publiques.

Quand on sait les conditions dans lesquelles se réalisent souvent dans notre pays ces enquêtes, on ne peut que donner raison aux observateurs qui remettent en cause ces statistiques qui ne reflètent que marginalement la réalité. Il suffit de faire à l'improviste un tour dans les chantiers du bâtiment, dans les exploitations agricoles, dans les marchés pour se rendre compte de l'approximation de ces chiffres. D'ailleurs, rien qu'en sachant que ces statistiques ne prennent pas en considération les petits vendeurs sur les abords de la route et ceux exploités dans la mendicité, cela suffit à expliquer leur approximation et leur imprécision. On ne sait pas l'intérêt de cette tendance à minimiser ce phénomène alors que tout le monde sait qu'il est bien réel en Algérie et qu'il prend, à la faveur de la baisse du pouvoir d'achat des familles, des proportions préoccupantes. Malgré l'existence d'une généreuse réglementation portant sur la protection des enfants de toute forme d'exploitation, malgré que l'emploi des enfants de moins de 16 ans soit sévèrement puni par la loi, les mineurs travaillent de plus en plus en Algérie et parfois avec la bénédiction et les encouragements de leurs parents. C'est un problème qu'il faut prendre au sérieux. Il ne sert à rien de le minimiser ni de le grossir. Seules des statistiques fiables établies avec minutie et probité et ne se limitant pas au cadre organisé mais également à l'informel, peuvent nous montrer l'étendue de ce phénomène.

Z. M.

PÊCHE AU THON ROUGE UN ARRÊTÉ MINISTÉRIEL EN FIXE LES RÈGLES

■ Les conditions et les modalités de la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national ont été fixées par un arrêté ministériel paru au Journal officiel numéro 38. Il s'agit de l'arrêté du 24 février 2022 fixant les conditions et les modalités de la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national signé par le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Hicham Sofiane Salaouatchi. En vertu de ce texte, la pêche au thon rouge est subordonnée à l'obtention d'un permis de pêche délivré par le directeur de la pêche et de l'aquaculture territorialement compétent après la présentation d'un dossier composé de plusieurs pièces. Il est exigé, entre autres, une demande écrite de l'armateur précisant la nature de la pêche ciblée, la pêche au thon rouge mort ou la pêche au thon rouge vivant, les caractéristiques techniques du ou des navire(s) de capture et les moyens utilisés pour la traction des cages de transport du thon rouge vivant ainsi que celles des moyens et des engins de pêche et de traction à utiliser. S'agissant de la participation à la pêche au thon rouge vivant ou mort, elle est ouverte par des avis d'insertion dans deux quotidiens de la presse nationale (arabe et française) et par voie d'affichage au niveau des administrations des pêches, territorialement compétentes, est-il mentionné dans cet arrêté. Des conditions minimales sont requises pour la participation à la campagne de pêche au thon rouge, notamment la jouissance de la nationalité algérienne pour la personne physique ou morale et la possession d'un navire thonier armé et équipé. Il est requis aussi que la personne physique ou morale sollicitant un permis de pêche n'ayant pas commis d'infraction en matière de la pêche au thon rouge et que le navire thonier n'ayant pas fait l'objet de décision pénale définitive en matière de pêche au thon rouge. Le dossier pour l'obtention du permis de pêche doit être déposé auprès de l'administration chargée des pêches territorialement compétente, en 2 exemplaires, 3 mois, au moins, avant le début de la campagne, stipule l'arrêté. Dans le cadre du suivi et du contrôle de l'activité de la pêche, les navires thoniers et les remorqueurs doivent être équipés d'une balise de positionnement opérationnelle cinq jours avant le début de la campagne et cinq jours après sa fin. Le suivi du déroulement de la campagne de pêche au thon rouge est assuré par une cellule créée au niveau de l'administration centrale de la pêche, tandis que le suivi et le contrôle des opérations de pêche au thon rouge à bord de chaque navire sont assurés par deux contrôleurs observateurs représentant l'administration chargée des pêches et le service national de garde-côtes. Les armateurs de tous les navires thoniers senners sont tenus aussi, dans le cadre des dispositions de ce texte, d'embarquer un observateur de la commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Des obligations du capitaine du navire ont été également fixées par l'arrêté, notamment la communication à l'administration chargée de la pêche et au service national de garde-côtes, un rapport hebdomadaire de capture à transmettre, au plus tard le lundi de chaque semaine. Le capitaine de navire thonier doit établir et transmettre aussi, à l'administration chargée de la pêche, un rapport final sur la campagne de pêche dans les 48 heures qui suivent l'entrée du navire thonier au port de débarquement, précise-t-on par ailleurs dans cet arrêté.

Y. S.

MOHAND BRAHITI, AU SUJET DU CONTRÔLE DES CHANGES «La valeur du dinar est l'une des croyances limitantes»

L'ancien directeur des changes de la Banque d'Algérie a indiqué que l'existence d'un contrôle des changes dans un pays est liée, entre autres, « à la non-convertibilité » de la monnaie nationale. Il justifie son existence en Algérie par « une crainte infondée... ».



Par Youcef Salami

Ancien directeur des changes à la Banque d'Algérie, Mohand Brahiti, a animé, samedi 11 juin à Alger, une conférence ayant pour thématique « Comment alléger les contraintes du contrôle des changes sur les entreprises algériennes à l'importation comme à l'exportation ». Il a expliqué que l'existence d'un contrôle de changes en Algérie est due « à la survivance de certaines croyances limitantes, qui nous viendraient de loin », estimant que « le mode de détermination de la valeur du dinar est l'une des croyances limitantes et graves existant en Algérie ». Et de souligner : « L'économie en général, y compris le contrôle des changes, est quelque chose de simple. Je dis bien simple et non facile. Il suffit de disposer d'un modèle à suivre ou à adapter, pour réussir ». L'ancien directeur des changes de la Banque d'Algérie a indiqué que l'existence d'un contrôle des changes dans un pays est « liée à la non-convertibilité » de la monnaie nationale. Il justifie son existence en Algérie par « une crainte infondée, sauf en temps de guerre ou de fuites de capitaux vers l'extérieur ». Brahiti a mis en outre en exergue le fait que « si le contrôle des changes avait quelque chose de bon pour une économie en paix, pourquoi les pays américains, européens, asiatiques, les pays de l'ex-Europe de l'Est et

la Chine ne l'ont pas adopté ou l'ont abandonné ». De son point de vue, « en temps de paix, suivant d'éminents économistes, ce n'est pas moi qui le dis, le contrôle des changes aide principalement à maintenir en léthargie la population du pays et permet de garder plus longtemps à une classe, à un groupe ou à une faction de la population, le pouvoir sur tout le pays. Le résultat final serait le maintien dans le sous-développement du pays ». Il a ajouté que « des croyances, aussi limitantes que destructrices, subsistent. La combinaison de ces croyances limitantes a engendré le modèle, le paradigme suivi par beaucoup de nos responsables depuis longtemps ». L'ancien directeur des changes de la Banque d'Algérie a par ailleurs expliqué que « la valeur du dinar algérien, pour qu'elle puisse s'apprécier ou

se déprécier sur le marché, il faudrait que ce marché existe, c'est-à-dire à un lieu où se rencontrent plusieurs offreurs et demandeurs et qui négocient librement l'échange de leurs avoirs en dinars ou en devises ». « En Algérie, poursuit-il, personne ne peut acheter librement des devises, vu que les achats auprès de la Banque d'Algérie sont conditionnés », ajoutant : « Les opérations du marché parallèle sont interdites, bien que négociées à des prix 30 à 50 % plus élevés. Dans un tel contexte, personne n'accepte de vendre ses devises à un prix plus bas. Alors, ces monnaies étrangères sont devenues des monnaies refuge. Il n'existe par conséquent pas de marché des changes en Algérie ». Autres « croyances limitantes » et « néfastes » au développement économique citées par l'ancien directeur

des changes de la Banque d'Algérie : la non-acceptation de la franchise commerciale ou de production, le modèle suivi pour la détermination du taux de change en Algérie, et l'interdiction pour les étrangers d'acheter des biens immobiliers en Algérie, « alors que des Algériens fortunés achètent des châteaux en Espagne, en France, en Angleterre, aux États-Unis et même au Vanuatu ». Selon lui, « la construction de l'Algérie de demain passe inéluctablement par la mise en marche des moteurs et par la suppression des obstacles de toutes sortes, dont le contrôle des changes, qui n'est qu'un des principaux freins ». Démocratie, alternance au pouvoir, méritocratie, Etat de droit, justice sociale, bonheur et bien-être des Algériens sont les termes que l'on souhaite à notre pays », a-t-il conclu.

Y.S.

LES AMÉRICAINS Y POUSSENT

Une Opep pour les pays consommateurs ?

La ministre américaine des Finances, Janet Yellen, fait état de pourparlers « extrêmement actifs » visant à mettre en place une organisation des consommateurs de pétrole entre Washington et ses alliés, essentiellement occidentaux. Il s'agit d'une organisation analogue à celle de l'Opep. Les Américains semblent tenir à ce projet. Et, ils s'activent en vue de le faire aboutir. Le G7,

qui se réunit en sommet en Allemagne à la fin du mois devrait en discuter. C'est la guerre en Ukraine qui semble avoir poussé les pays consommateurs, les Etats-Unis en tête, à réfléchir à la création d'une telle organisation, l'idée étant de faire pression sur les marchés pétroliers et de tirer vers le bas les cours de l'or noir.

Y. S.



COOPÉRATION ALGÉRO-JORDANIENNE

Redonner plus de vitalité aux échanges commerciaux

La Jordanie est le sixième partenaire au niveau des pays arabes, avec un volume global des échanges commerciaux estimé à près de 219 millions de dollars en 2021.



Kamel Rezig, ministre du Commerce, lors du Forum d'affaires algéro-jordanien : «Définir des objectifs à la hauteur des opérateurs économiques». Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a dans son allocution à l'ouverture du Forum d'affaires algéro-jordanien, relevé, hier, la nécessité pour les deux pays de «regarder vers l'avenir et définir les opportunités et objectifs nouveaux pour un meilleur développement d'une relation gagnant-gagnant». Ce forum organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie «institue de nouveaux partenariats et offre des opportunités qui soient à la hauteur

des opérateurs économiques». Rezig a mis en relief la nécessité de densifier les relations entre les deux pays, rappelant que plusieurs conventions et mémorandums d'entente dans différents domaines, dont le contrôle commercial, la lutte contre la fraude commerciale et la protection de l'investissement, ont déjà été signés. Et selon le ministre, les «perspectives s'annoncent prometteuses». Rezig a également mis en exergue les potentialités considérables dont disposent les deux pays. En données chiffrées, le ministre a indiqué que la Jordanie est le sixième partenaire au niveau des pays arabes, avec un volume global des échanges commerciaux esti-

mé à près de 219 millions de dollars en 2021 dont 117 milliards représentant des importations. Ce chiffre est en deçà des capacités des deux pays, lesquels disposent d'importantes opportunités qui attendent d'être exploitées. D'autre part, le ministre a mis en avant «le saut important effectué par l'Algérie pour ancrer la politique du développement durable à travers la réactivation et la révision de plusieurs lois et textes législatifs». Des mesures entreprises «pour appuyer les activités commerciales et faire en sorte que leur développement soit compatible avec les normes et exigences internationales». Dans le même registre, M. Rezig a

rappelé que le gouvernement a adopté une série de réformes dans le cadre de l'Algérie nouvelle, dont le renouveau économique et la réforme du système financier. Un effort institutionnel qui, explique le ministre, sera «garant d'un environnement d'affaires transparent et encourageant les IDE». Enchaînant, il cite l'annulation de la règle 51/49 pour la plupart des secteurs, excepté ceux à caractère stratégique, le renforcement du rôle de la diplomatie économique dans le développement des relations bilatérales avec différents partenaires étrangers, ainsi que la création et la réactivation des Conseils d'affaires.

Y. S.

SELON UN RAPPORT ÉTABLI PAR LA FAO

LA FACTURE ALIMENTAIRE POURRAIT S'ENVOLER

En 2022, la facture globale d'achat de produits alimentaires devrait s'envoler pour atteindre le niveau record de 1,8 trillion de dollars, soit 51 milliards de dollars de plus qu'en 2021. C'est ce qu'a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un rapport publié jeudi 9 juin. Il est expliqué dans ce document que sur les 51 milliards de dollars prévus, la progression des prix comptera à elle seule pour 49 milliards de dollars. N'épargnant aucune nation, la situation affecte beaucoup plus les pays les moins développés. Par ailleurs, la FAO indique que l'indice du coût des intrants agricoles a atteint un niveau historique et augmenté plus rapidement que les prix des denrées alimentaires en 2021. «Ce sont des signes alarmants du point de vue de la sécurité alimentaire, car ils indiquent que les importateurs ont du mal à financer ces coûts internationaux toujours plus élevés, ce qui annonce peut-être la fin de leur résilience face à la hausse des prix», souligne le document. D'après les prévisions, les pays les moins avancés (PMA) subiront cette année une contraction de 5 pour cent de leur facture d'importations alimentaires, tandis que l'Afrique subsaharienne et le groupe des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires verront le total grimper en dépit d'un recul des volumes importés. «Compte tenu de la flambée du prix des intrants, des inquiétudes à l'égard de la météo et de l'instabilité croissante des marchés due à la guerre en Ukraine, les dernières prévisions de la FAO vont dans le sens d'un resserrement des marchés alimentaires et de montants inédits pour les factures d'importations d'aliments», a indiqué M. Upali Galketi Aratchilage, l'économiste de la FAO qui a coordonné cette édition du rapport. Notons que la FAO propose un mécanisme de financement des importations alimentaires visant à apporter un appui en matière de balance des paiements aux pays à faible revenu les plus dépendants des importations alimentaires, dans le but de préserver leur sécurité alimentaire.

R. E.

TECHNIQUES DE DÉCARBONATION DANS L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

L'Oapec veut s'y impliquer

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a annoncé le lancement de son prix scientifique pour 2022, qui portera sur «les techniques de décarbonation dans l'industrie pétrolière et l'économie circulaire du carbone», selon un communiqué diffusé par l'organisation. Selon la déclaration publiée sur le site Web de l'organisation, le lancement du prix OAPEC pour la recherche scientifique pour 2022 s'inscrit dans «la poursuite de la politique de l'organisation visant à encourager les chercheurs en leur attribuant deux prix tous les deux ans». Le domaine concerné par ce prix concerne la recherche dans les technolo-

gies qui aident l'industrie pétrolière dans toutes ses étapes, en commençant par les opérations de forage et de production, en passant par le raffinage, la pétrochimie et la distribution pour réduire les émissions de carbone et atteindre une production sans émissions, ainsi que de bénéficier de l'application du principe de l'économie circulaire du carbone comme moyen de réduire les émissions de carbone. Cela concerne également la technologie de surveillance, d'utilisation et de stockage du dioxyde de carbone, les techniques d'extraction directe du dioxyde de carbone de l'air et de sa conversion en produits à valeur ajoutée, et les techniques de raf-

finage des huiles dérivées de la biomasse brute, le raffinage du pétrole pour produire des carburants et des produits chimiques renouvelables. Cela vise également les techniques de recyclage des déchets plastiques et d'autres technologies, ainsi que l'exploitation de l'application du principe de l'économie circulaire du carbone comme moyen de réduire les effets des émissions de carbone et de la séquestration du carbone dans la production d'hydrogène. L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a précisé dans son communiqué que le 23 mai 2023 est le dernier délai pour recevoir les résultats des

recherches des participants au concours. Les prix seront décernés aux chercheurs ayant présenté les innovations dans le domaine de la décarbonation, de toutes nationalités, arabes et étrangères, qui seront sélectionnés par le jury scientifique sous la présidence du secrétaire général de l'organisation, Ali Bin Sabt, et les membres d'un groupe d'experts de l'industrie pétrolière de l'intérieur et à l'extérieur du secrétariat général de l'organisation. L'intérêt porté par le secrétariat général de l'organisation aux «techniques de décarbonation dans l'industrie pétrolière et l'économie circulaire du carbone» découle des efforts mondiaux visant à réduire les émissions nocives pour l'environnement, ajoute la même source. Cette préoccupation particulière porte sur les industries pétrolières, de leur extraction au produit final pour leur permettre de répondre aux exigences de décarbonation tout en préservant leur rentabilité et leur rôle vital de fourniture de produits pétroliers propres à «des prix acceptables et équitables».

R. E.

Bientôt, un crédit à l'innovation

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie de la connaissance et des Start-up, Yacine El Mahdi Oualid, a annoncé, à Béjaïa, le lancement prochain

d'un crédit à l'innovation, destiné aux porteurs de projets dans leur quête de financements. Ce nouveau produit bancaire «sera bientôt présenté en Conseil du

gouvernement», a assuré le ministre délégué qui inscrit cette décision et ce mécanisme parmi l'armada des dispositifs à la fois financiers et réglementaires, adoptés

depuis 2021 et qui visent à créer un «cadre propice à la création et à l'innovation» et par ricochet à soutenir, la culture entrepreneuriale.

R. E.

RUSSIE

McDonald's, rebaptisé «Vkousno i tochka», rouvre ses portes

Les restaurants McDonald's s'appelleront désormais «Délicieux. Point». Un nom choisi par le nouveau propriétaire du groupe, Oleg Paroïev. Les anciens restaurants en Russie du groupe McDonald's, qui avait annoncé son départ après plus de 30 ans de présence en réaction au conflit en Ukraine, ont été rebaptisés «Vkousno i tochka» (Délicieux. Point) par leur nouveau propriétaire russe. «Le nouveau nom est "Vkousno i tochka"», a déclaré au cours d'une conférence de presse le directeur général du groupe russe Oleg Paroïev. Ce dimanche, 15 premiers établissements de Moscou vont effectuer ce changement. Puis, cinquante autres restaurants seront ouverts dès lundi. Les enseignes ne seront pas les seules à changer de nom, car les célèbres hamburgers seront aussi renommés. De son côté, le propriétaire du groupe, Alexandre Govor, a assuré que les 51.000 ex-employés de McDonald's à travers la Russie conserveraient leur travail. «Je suis très fier que l'honneur de développer cette entreprise m'ait été donné. Je suis ambitieux et je prévois non seulement d'ouvrir les 850 restaurants, mais aussi d'en développer de nouveaux», a-t-il ajouté. Alexandre Govor, 62 ans, était jusqu'à présent propriétaire de restaurants McDonald's sous franchise dans plusieurs villes de Sibérie.

«LA QUALITÉ DE SERVICE RESTE LA MÊME»

Le restaurant «vitrine» sous pavillon russe doit ouvrir à midi, heure locale, dimanche sur la place Pouchkine, à Moscou, mais quelques autres ont déjà ouvert, selon les agences russes. L'établissement place Pouchkine est le restaurant historique où le premier McDonald's avait ouvert en janvier 1990, un peu moins de deux ans avant l'effondrement de l'URSS. Le maire de Moscou, Sergueï Sobianine, a visité dimanche matin ce restaurant emblématique, assurant sur la messagerie Telegram que «la qualité de service resterait la même». Oleg Paroïev a précisé que les prix des hamburgers seraient légèrement supérieurs à ceux pratiqués par la chaîne américaine en raison de l'inflation en Russie, tout en assurant qu'ils resteraient «abordables». McDonald's, qui avait fermé temporairement ses enseignes en Russie début mars, a annoncé mi-mai se retirer définitivement du pays et vendre toutes ses activités, justifiant cette décision par la nécessité de «rester inflexible» quant à ses «valeurs».

R. E.

BLÉ, PÊCHE, BREVETS

Réunion ministérielle à haut risque à l'OMC

La première réunion ministérielle de l'OMC depuis plus de quatre ans s'est ouverte hier avec l'espoir d'accords sur la pêche et les brevets des vaccins anti-Covid mais les divergences restent grandes, sur fond de risque de crise alimentaire.



Une des attentes fortes des retrouvailles de l'organe de décision suprême de l'Organisation mondiale du commerce est qu'elles contribuent à trouver une parade au risque de grave crise alimentaire que fait planer sur le monde entier l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le vice-président de la Commission européenne en charge du Commerce Valdis Dombrovskis a accusé Moscou d'utiliser «la nourriture et les céréales comme une arme de guerre». La guerre sera très présente dès les déclarations des ministres dimanche et tout au long de la conférence, les États-Unis ou encore l'UE refusant de parler directement aux Russes. Cela n'a pas empêché pour l'instant les négociations, mais «le risque est réel que les choses déraillent la semaine prochaine», selon une source diplomatique genevoise.

UNE PÊCHE MIRACULEUSE ?

La pêche reste le dossier phare de la réunion. L'OMC a annoncé tôt samedi que le projet de texte qui doit permettre de supprimer les sub-

ventions préjudiciables dans le domaine de la pêche - qui occupe l'organisation depuis 20 ans - est désormais aux mains des ministres et que ce sera à eux d'essayer de trouver un terrain d'entente sur les points de contentieux qui subsistent. «Tous les problèmes n'ont pas été résolus et il y a dans ce projet des choses sur lesquelles les membres ne sont pas d'accord ou sur lesquelles je n'ai pas vu de terrain d'entente précis», a prévenu Santiago Wills, l'ambassadeur colombien qui a piloté les négociations, tout en mettant en avant les progrès faits ces derniers mois. L'OMC fonctionnant par consensus, il faut que les 164 pays membres s'entendent pour conclure. L'accord sur la pêche, qui s'inscrit dans les objectifs du millénaire de l'ONU, doit supprimer les subventions qui peuvent encourager la surpêche ou les prélèvements illégaux. L'ambassadeur a noté des progrès notamment sur l'épineux sujet de «territorialité», le texte écartant l'idée que les querelles d'appartenance territoriale - nombreuses et ultrasensibles -

pourraient être réglées par un panel de l'OMC. Des progrès ont aussi été faits pour définir le mécanisme de traitement préférentiel réservé aux pays en développement. Des exemptions temporaires sont prévues notamment concernant les subventions contribuant à la surcapacité et à la surpêche mais leur durée ne fait pas l'unanimité, l'Inde réclamant 25 ans. «25 ans, ce serait dévastateur pour les stocks de poissons», relève auprès de l'AFP Isabel Jarrett, de l'ONG Pew Charitable Trusts. Elle plaide pour une exemption inférieure à 10 ans. Le succès de la conférence se mesurera grandement à l'aune de l'adoption ou non de ce texte.

INTRANSIGEANCE INDIENNE

L'intransigeance indienne, soulignée par de nombreux diplomates, pourrait faire capoter d'autres dossiers. «Il n'y a pas un seul sujet que l'Inde ne bloque pas. C'est assez inquiétant» déplore un ambassadeur basé à Genève, citant notamment la réforme de l'OMC et l'agriculture, un dossier pour lequel les

ministres doivent élaborer un programme de travail. «On voit que l'Inde veut peser davantage dans les organisations internationales, en commençant par l'OMC. Elle est en mesure de gripper la finalisation des négociations», analyse Elvire Fabry, chercheuse en charge de la politique commerciale à l'Institut européen Jacques Delors.

«On est même inquiet à ce stade pour la prolongation du moratoire sur le commerce électronique que bloquent encore l'Inde et l'Afrique du Sud», explique-t-elle à l'AFP. Les ministres sont attendus aussi sur la réponse de l'OMC à la pandémie. Ils vont discuter de deux textes. L'un doit faciliter la circulation des ingrédients nécessaires à la lutte contre l'actuelle et les futures pandémies, l'autre doit permettre une levée temporaire sur les brevets des vaccins anti-Covid. Ce dernier sujet divise, l'industrie pharmaceutique y voyant un affaiblissement de la propriété intellectuelle. Pour les ONG le texte ne va pas assez loin pour être réellement efficace. L'issue reste incertaine.

R. E.

POUR ÉVITER UNE MARÉE NOIRE AU LARGE DU YÉMEN L'Arabie promet dix millions de dollars

L'Arabie saoudite s'est engagée à offrir 10 millions de dollars à l'ONU pour financer le plan de sauvetage d'un pétrolier abandonné au large du Yémen en guerre, qui menace de provoquer une marée noire en mer Rouge, a indiqué hier l'agence officielle saoudienne. Le pétrolier FSO Safer, ancré au large du port stratégique de Hodeïda (ouest), à environ 150 km au sud des côtes saoudiennes, contient l'équivalent d'un peu plus d'un million de barils et risque à tout moment de se briser, d'exploser ou de prendre feu, selon des experts. Vieux d'environ 45 ans, le pétrolier n'a pas été

entretenu depuis 2015 alors que le Yémen est déjà plongé dans l'une des pires crises humanitaires au monde en raison de la guerre qui oppose le pouvoir aux rebelles Houthis qui contrôlent le port de Hodeïda.

Une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite voisine intervient depuis 2015 pour appuyer les forces loyalistes. «Le Centre d'aide humanitaire et de secours Roi Salmane offre 10 millions de dollars (environ 9,5 millions d'euros) pour faire face à la menace d'une marée noire en mer Rouge», a indiqué l'agence de presse officielle SPA.

PLUS DE 144 MILLIONS DE DOLLARS NÉCESSAIRES POUR FINANCER L'OPÉRATION

En mai, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Qatar et d'autres pays donateurs avaient promis 33 millions de dollars pour financer des opérations d'urgence, soit même pas la moitié des 80 millions de dollars espérés par l'ONU. Un total de 144 millions de dollars serait nécessaire pour l'opération complète, comprenant la mise en sécurité totale du pétrolier, selon l'ONU. En cas de marée noire en revanche, l'organisation internationale estime

que quelque 20 milliards de dollars devraient être mis sur la table seulement pour les opérations de nettoyage. Mercredi, l'ONG environnementale Greenpeace a appelé les pays arabes à agir «avant qu'il ne soit trop tard», affirmant que le pétrolier menace non seulement «la population du Yémen et des pays voisins» mais aussi «les écosystèmes fragiles de la région, notamment la biodiversité unique de la mer Rouge». Ce serait «l'une des catastrophes les plus dangereuses de l'histoire».

R. E.

MUSÉE NATIONAL PUBLIC ABDELMADJID-MEZIANE DE CHLEF

Ancrer la culture muséale au sein de la société

Le Musée national public Abdelmadjid-Meziane de Chlef vise à ancrer la culture muséale au sein de la société et attirer le plus grand nombre de visiteurs possible, indiquant que le musée ouvre quotidiennement ses portes au public de 9h à 16h pour des visites gratuites.

Ce musée avait fermé ses portes durant une longue période, à cause des travaux de réaménagement des salles d'exposition des pièces archéologiques, en vue de permettre au public de s'informer sur les différentes civilisations qui se sont succédé dans la région, ainsi que sur les antiquités et pièces de monnaie dont il dispose. Selon la responsable du département de recherche au niveau du musée, Kheira Heddar, de nombreux employés sont mobilisés au niveau de cet établissement pour orienter les visiteurs et leur fournir toutes les explications relatives à chaque période de l'histoire ou pièce archéologique exposée. A noter que les salles d'exposition de cet établissement ont bénéficié, dernièrement, d'une opération de réaménagement en vue de leur mise à niveau avec les normes internationales en vigueur en la matière, visant notamment à simplifier les parcours d'exposition pour les visiteurs et la préservation des

pièces. un responsable de ce musée, a fait part, à ce titre, de l'enrichissement des parcours d'exposition permettant aux visiteurs de voyager de la préhistoire, à l'époque romaine, à la civilisation islamique et à l'ère contemporaine, par l'introduction de nouveaux thèmes relatifs à l'ethnographie, aux traditions populaires, les matériaux de construction et le matériel agricole, ainsi que de pièces découvertes sur le site romain de "Sekassik", découvert en 2018.

La responsable qui s'est félicitée de l'affluence "considérable" des visiteurs au musée "Abdelmadjid Meziane", a invité tous les citoyens à y venir découvrir l'Histoire de la région de Chlef. Sur place, de nombreux visiteurs de ce musée ont relevé, dans une déclaration à l'APS, le "rôle de ce type d'établissements dans la préservation et promotion de l'histoire de la région, ainsi que pour l'ancrage de la culture muséale chez les nouvelles générations", ont-ils



souligné, saluant les efforts de l'Etat dans ce domaine. Outre le musée national public "Abdelmadjid Meziane", la wilaya

compte deux autres institutions similaires, le musée "Dar El-Baroud" de Chlef et le musée du Ténès, dont la fréquentation est

modeste et se limite aux groupes d'élèves et d'étudiants des établissements scolaires et de l'université. **M. D.**

LES VESTIGES DE L'AQUAE SERENSIS Site romain à découvrir

Des efforts sont déployés actuellement pour valoriser le site archéologique "Aqua Serensis", sis dans la région de Chaâbat Beniane, dans la commune de Bouhanifia (wilaya de Mascara) afin de le faire connaître et le préserver. Ce site archéologique se présente sous forme de ruines d'éléments architecturaux d'une ville romaine édifée par l'armée en l'an 569 après JC. Il s'étend sur une superficie de plus de 3 hectares. La direction de la Culture avait entamé ces actions de conservation par l'élaboration d'un programme spécial pour la valorisation de ce monument historique portant sur l'organisation de visites pédagogiques à ce site au profit des

élèves des établissements scolaires, des stagiaires des établissements de formation, des étudiants des universités et des adhérents des associations culturelles, juvéniles et sportives.

La même instance compte clôturer le site pour le protéger et la réalisation d'un panneau signalant les informations détaillées sur ce monument historique, ainsi que la programmation de fouilles en collaboration avec des laboratoires de recherche d'universités du pays et des archéologues en vue de "dépeussier" le site.

Des rencontres et des journées d'études scientifiques, qui permettront d'apporter un éclairage sur ce site archéolo-

gique, seront programmés, sous l'encadrement de professeurs et de chercheurs de différentes universités nationales, selon la même source. La même direction vise à travers ce programme à faire de ce site l'attraction touristique archéologique la plus importante de la région. Il s'inscrit également dans la stratégie du ministère de tutelle visant une exploitation et une valorisation des sites archéologiques classés au sein du patrimoine national.

UN MONUMENT DATANT DE LA PÉRIODE ROMAINE

Ce monument archéologique est localisé sur la rive droite d'Oued Bouhanifia

entre Chaâbat Beniane et Chaâbat Metbia où il a été initialement construit au cours de l'année 569 après JC comme une des forteresses de l'armée d'occupation romaine pour repousser la résistance menée par les habitants de la région. Le fort s'est ensuite développé pour devenir une ville romaine, considérée comme l'une des plus anciennes villes romaines de la région.

Selon la direction de la Culture, des recherches historiques réalisées, il y a des années, ont montré que la cité romaine Aqua Serensis s'est établie sur les ruines de la cité berbère de Takelmannet, en raison de sa situation géographique stratégique. Elle a été choisie par les romains, sous le règne de Trajan puis celui d'Antonine, comme centre militaire pour renforcer le flanc ouest qui entre dans le cadre de la ligne "Limes".

La même source a souligné que ce site archéologique est classé dans la liste des sites et monuments archéologiques en vertu de l'ordonnance N 281/67 du 20 décembre 1967.

La direction de la Culture a, par ailleurs, enregistré, ces dernières années, plusieurs agressions sur ce site archéologique par des habitants de la zone rurale voisine, qui ont entamé des travaux d'excavation pour construire une habitation in situ. Les travaux ont été arrêtés après le dépôt d'une plainte. Des éléments architecturaux de ce site ont été également enlevés dans le but d'exploiter les terres par des agriculteurs de la région.

Afin de mettre un terme à ces actes de vandalisme et protéger le site, la même direction compte lancer prochainement une opération urgente de pose de clôtures de ces vestiges. Elle a saisi l'APC de Bouhanifia pour l'ouverture d'une voie menant à ce site dans le cadre des efforts de valorisation et de protection.

R. R.

BÉCHAR

L'élevage camelin, élément du patrimoine économique et culturel de la wilaya

L'élevage camelin représente l'une des activités jouant un rôle important dans la culture et l'économie de plusieurs zones de la wilaya de Béchar. Avec un cheptel de plus de 28.000 têtes, la filière cameline offre plusieurs possibilités de valorisation de ses produits, comme la viande, le lait ou la laine (Oubar), pouvant répondre aux besoins des consommateurs et de l'artisanat dans le domaine de la confection de produits dérivés, notamment la Djellaba et le Burnous traditionnels. Plusieurs actions de développement et de valorisation de cette espèce

ont été projetées ou lancées par la DSA, dans la perspective de l'augmentation du cheptel et le suivi de son élevage selon les normes requises. Les opérations entamées ont porté sur la réhabilitation de 24 puits de parcours, la réalisation de 2.400 mètres linéaires de nouveaux forages et de 50 bassins et abreuvoirs ainsi que la dotation de 150 kits solaires, pour répondre aux besoins en ressources hydriques du cheptel des 851 éleveurs de camelins répartis sur plusieurs communes de la wilaya, notamment Bechar, Taghit, Abadla et les ksour du nord de la wilaya, a-t-il

expliqué. En plus de la mise en place de cette offre en ressources en eau indispensables pour l'élevage camelin dans des zones sahariennes éloignées, ces opérations visent la préservation et la valorisation des races camelines locales, à savoir Aftouh, Chaâmbi, Ouled Sidi-Cheikh, Reguibi, Targui et Ait-Khabach. Une prise en charge vétérinaire "conséquence" est effectuée périodiquement par des équipes de vétérinaires de l'inspection locale spécialisée, dans le cadre du suivi sanitaire des cheptels à travers les territoires des communes de la wilaya, notamment Bechar, Taghit,

Abadla et les ksour du nord de la wilaya, en plus des apports en aliments fournis par l'unité locale de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) aux éleveurs et l'alimentation des cheptels à travers les parcours de la région. L'opération sera concrétisée par des comités de daïras regroupant des représentants de l'inspection vétérinaire, de la DSA, de l'Union nationale des paysans algériens, de la Chambre agricole de la wilaya et ceux de la filière élevage camelin, dans le souci d'une meilleure prise en charge du cheptel et du développement de cet élevage.

A. D.

ALLIANCES CONTRE NATURE, MERCENARIAT, CORRUPTION,

COMPRENDRE LE MAROC,

« L'Express » reçoit un courrier abondant concernant ses prises de position sur le Maroc. Des amis cherchent à en savoir plus, des trolls polluent nos boîtes à courrier par des insanités, des parties hostiles nous écrivent pour nous couvrir de lazis et de quolibets. Cependant il y a également des connaisseurs avisés de la région maghrébo-sahélienne qui viennent, avec révérence, demander des éclairages, des arguments sur tel ou tel sujet, et exiger plus de rigueur dans la critique, et - Dieu nous en est témoin -, c'est ce que nous nous appliquons à faire avec nos lecteurs : jamais d'insultes, jamais de propagande de bas étage, mais toujours le cap maintenu sur les faits, la relation d'événements historiques, fiables et vérifiables, les informations sur des liens tenus cachés, les compromissions et les scandales divulgués par les médias internationaux ou soigneusement mis sous le boisseau, les actions politiques, médiatiques ou militaires relevant du domaine public, etc. Le dossier donc s'adresse à cette catégorie, principalement celle qui cherche avant tout à savoir.

Si l'Algérie fixe aujourd'hui sa longue vue sur cet encombrant voisin de l'Ouest, c'est parce qu'il en a fait trop, et depuis fort longtemps, et pas uniquement à l'Algérie. Les grands titres des médias du monde entier ont à un moment ou à un autre publié des articles compromettants sur le Maroc : tentatives de faire pression sur des émissaires onusiens, "achat" de journalistes européens (français et espagnols surtout, mais aussi italiens et britanniques), noyautage des institutions internationales, infiltration, espionnage, écoutes, et on en passe et des meilleures.

De toute évidence, ce serait lui donner trop de puissance que d'attribuer au Maroc toute cette panoplie de faits spectaculaires et répréhensibles, mais nous parlons surtout de tentatives, car tout le monde n'est pas corruptible, et beaucoup de responsables marocains, connus ou agents de l'ombre, se sont cassé les dents sur la pro-

bité, l'honnêteté et la rectitude. Dans ce dossier, dont certaines bribes ont été publiées en partie par notre journal, nous mettrons le zoom sur un voisin turbulent et imprévisible. Nous prendrons la dynastie saadienne comme commencement de notre histoire, parce que cette dynastie a donné naissance à la dynastie alaouite actuelle, comme elle a été la véritable fondatrice de la politique étrangère marocaine, au détail près, comme nous allons le voir, ce qui signifie que les mécanismes de la politique marocaine obéissent à une certaine doctrine, qu'il serait utile de cerner pour mieux en comprendre les modes opératoires, les prétextes et les compromissions actuelles.

La victimologie rentière a été l'infusion judaïque livrée à boire aux Marocains depuis 1492. A cette date, des milliers de Juifs ont été chassés - en même temps que les musulmans - de la péninsule ibérique. Prenant appui sur les mythes fondateurs d'Israël, peuple élu de Dieu - ils le furent réellement, avant de mériter le châtement divin suprême et devenir un peuple honni, banni et misérable pour les sacrilèges com-

mis -, les Juifs ont de tout temps évoqué les oppressions subies pour retrouver une place privilégiée auprès des nations. Fort d'une communauté juive riche et puissante, qui a pris place au sein de la société marocaine et au cœur du système politique marocain, le Makhzen (entendre dans son acception langagière la plus simple) adoptera souvent cette victimologie pour trouver écho auprès des puissances du moment. C'est l'image qui persiste à ce jour avec des structures apparaissant comme intangibles dans ses relations houleuses avec l'Algérie. Tout l'achat d'armement de guerre auprès des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne a procédé de la sorte : "On est très faible par rapport au voisin algérien, et il faut nous doter d'un armement puissant pour maintenir les fragiles équilibres militaires en Afrique du Nord". Telle a été la supplique de Rabat auprès des capitales occidentales durant les vingt dernières années.

Des agressions d'Ahmed El Mansour au Maghreb central et au Sahel aux investissements de la BMCE en Afrique, des alliances avec les Espagnols contre les Turcs d'Alger

à la normalisation avec Israël, toujours contre Alger, des lobbys juifs au cœur de la cour ouatasside au Mossad prenant place au centre de la décision du gouvernement Aziz Akhannouch, peu de choses semblent avoir changé depuis cinq siècles.

Laissons de côté l'Algérie, le Sahara occidental, les animosités du moment et l'actualité, et faisons un retour en arrière. La dynastie saadienne nous est particulièrement intéressante, en ce sens qu'elle présentait déjà toute la logistique marocaine de 2022 : vœu d'occidentalisation, expansionnisme, agressions envers le voisinage, sous-traitance de la guerre, mercenariat, alliances contre nature avec des puissances contre la Régence d'Alger. Pour en saisir les lignes directrices, nous allons louer la machine à remonter le temps; alors, tenez-vous bien : le voyage risque d'être "bouleversant".

Alors qu'Espagnols et Portugais grignotent peu à peu la côte marocaine, notamment le débouché atlantique de la route transsaharienne, Agadir et les ports voisins, les Marocains se tournent vers le sud et l'ouest pour coloniser de nouvelles terres, trouver des sources de financement à la crise chronique et faire diversion pour tromper le peuple en lui proposant de nouveaux débouchés et de nouvelles aventures. La région du Touât, où Tamantit (dans l'actuel Adrar algérien) représentait la capitale et le carrefour des routes caravanières de la poudre de l'or du Melli (Mali), et pont entre le Maroc et le Soudan (actuel Mali), sera la première victime de cette crise commerciale et monétaire marocaine. Les relations entre l'Algérie et le Maroc ont toujours connu des tensions diplomatiques plus ou moins intenses, quand on pouvait la guerre ouverte et les alliances contraires. C'est le propre de l'histoire des deux pays depuis au moins les cinq derniers siècles.

Si on prend la peine de lire le livre du Dr Amar Benkherouf, intitulé « les Relations politiques entre l'Algérie et le Maroc au XVIe siècle », on reste éffaré tant les similitudes avec ce qui se passe aujourd'hui sont frappantes. Le lecteur de l'Express aurait été plus édifié si cet article avait pu s'appuyer sur un entretien avec l'auteur. Hélas, l'auteur était souffrant lorsque nous lui avons proposé l'entretien et ne trouvait pas assez de force chez lui pour répondre à bon nombre de questions qui auraient éclairé notre dossier d'un jour nouveau.

MAKHZEN, PALAIS ROYAL ET SES CONTINGENCES

Quand on parle du Maroc, on entend l'administration du Makhzen, le Palais royal et ses contingences politiques, et non pas, évidemment, le petit peuple, qui est resté souvent en retrait, souvent même hostile aux politiques officielles menées contre les pays du voisinage, notamment le Mali et l'Algérie. Cette parenthèse fermée, venons-en aux faits. Le Maroc, au XVIe siècle, c'est la dynastie naissante (et envahissante) des sultans saadiens. Ils venaient d'hériter d'une brillante civilisation, celle des Mérinides. Ils côtoyaient et concurrençaient les Zianides, maîtres de Tlemcen et du Maghreb central (actuelle Algérie), et les Hafsides, en Tunisie.

Comme aujourd'hui, les juifs avaient droit de cité dans la politique interne du Maroc. Maîtres de la monnaie, de l'information, de l'économie, de la diplomatie et du commerce international, ils ne laissaient aux souverains saadiens que le soin de passer du bon temps... à la guerre ou au palais.

Assez puissant dans le milieu du XVIe siècle, sous le règne d'Al Mansour es-Saadi, au point de résister aux tentatives de se mettre sous l'autorité de la Sublime Porte ottomane, le Maroc fit plusieurs incursions au Maghreb central, pour soumettre Tlem-



EXPANSIONNISME ET VICTIMOLOGIE RENTIÈRE (PARTIE I/III)

CE VOISIN ENCOMBRANT



cen, faire des razzias à Ouargla et dans le Touat, passages caravaniers et villes prospères du Sahara, avant d'aller détruire la brillante civilisation fondée au Mali par les Touaregs de Tombouctou et dirigés par les souverains Askia. Belliqueux et agressif, le Maroc a été également un destructeur d'empires. A travers l'étude des chroniques maliennes et marocaines, embrassant l'histoire des souverains saâdiens, le commerce de la poudre d'or et des esclaves, l'imprégnation religieuse, les transferts de populations et la fameuse conquête d'Ahmed El Mansour, il est évident que le fait de retracer cette histoire complexe et mouvementée est d'une utilité décisive. La conquête du Soudan songhaï par Ahmed El Mansour est l'un des plus hauts faits de l'histoire officielle du Maroc. Pourtant, c'est sans doute à partir de la chute de Gao que les liens entre le Sahel et le Maroc ont commencé à se distendre. L'époque moderne ne pouvait pas plus mal commencer pour l'ouest du continent africain. Depuis 1438, les tribus berbères Masoufa, les Maqchara et les Targa ravagent les décombres de l'empire de Malli. Au Maroc, les tribus arabes font régner la terreur dans les plaines et les déserts, le revenu agricole s'effondre et la confiance de la population envers le pouvoir mérinide s'amenuise d'année en année. Les Portugais grignotent peu à peu la côte marocaine, notamment le débouché atlantique de la route transsaharienne, Agadir et les ports voisins. La région du Touat, pont entre le Maroc et le Soudan, est la première victime de cette crise commerciale et monétaire (puisque l'or se raréfie), qui n'est pas sans conséquence sur l'ordre politique. Dans ce contexte de crispation, toutes les tensions de la société vont se cristalliser au niveau religieux. Le peuple manifeste épisodiquement et bruyamment contre l'importante communauté juive locale.

KABBALISTES ET TALMUDISTES AU CŒUR DU POUVOIR

Les Juifs étaient les maîtres des horloges

dans un royaume marocain soumis déjà à la loi de l'argent. Leur savoir-faire leur ouvrait les portes des cours princières et les plaçait déjà au centre de la décision royale. Kabbalistes et talmudistes diffusaient leur poison dans les sociétés maghrébines de l'époque.

Les savants locaux demandent des avis ou fetwas sur la légalité de la présence de « nouvelles » synagogues et de leur extension. Cette crise, amorcée depuis le début du XVe siècle, touche également Fès, où les chorfas et les Andalous persécutent et excluent les descendants de juifs convertis à l'islam (islami), lesquels commercent abondamment avec leurs ex-coreligionnaires du Touat. Ces islami défendent courageusement leurs droits comme tout musulman. En juillet 2021, peu avant sa mort, l'imam marocain Abou Naïm dénonçait la mainmise des juifs sur le pouvoir réel au Maroc. C'est dire combien les similitudes sont frappantes, à près de cinq siècles d'intervalle.

La révolution anti-mérinide de Fès, menée en 1465, notamment par l'élite chorfa, concorde avec l'éclosion de la dynastie songhaï (le peuple du fleuve) des Chi-Sonni de Gao, à la frontière nigéro-malienne. Cette dynastie naît avec le prince soudanais Sonni Ali, grand guerrier qui a hérité du royaume de Gao et qui va consacrer son règne (1464-1492) à en faire un puissant Etat. En 1468, Sonni Ali occupe Tombouctou et en chasse les Touaregs.

A sa mort, c'est l'un de ses généraux, Muhammad Ibn Abou Bakr, qui devient l'Askia (titre royal en songhaï) et prend la tête de l'empire. Comme les Almoravides, il comprend l'intérêt d'asseoir sa légitimité par la religion et se fait accompagner d'un Alfa (religieux), Muhammad Toulé. Il entreprend la conquête de Ouallata, la cité caravanère occupée par les Arabes Banu Hassan, et de Jenné, en amont du fleuve Niger, jusqu'alors cité vassale de Malli. Désormais seul maître des routes de l'or, Askia Muhammad se lance en 1498 dans un grand pèlerinage, à l'instar de celui réalisé par Mansa Mousa de Malli, deux siècles auparavant. Dernier exemple d'imprégnation,

les califes songhaï instituent le poste de Cheikh Al Islam (recteur général de la religion), titre d'inspiration ottomane. Le plus connu sera un certain Mahmoud Ibn Omar, vers 1550. Son neveu figure en bonne place dans les dictionnaires biographiques recensant les plus grands savants de Fès, pour les décennies précédant immédiatement la conquête saâdienne.

LE SEL DE LA DISCORDE

Cependant, les dynasties saâdienne et songhaï vont rapidement rivaliser sur la question des mines de sel de Taghazza (extrême nord du Mali actuel).

Cet établissement dépend du Soudan depuis la défaite des Targa-Maqchara, les proto-Touaregs, en 1468. Son contrôle est vital pour toute la région sahélienne, pauvre en sel, et permet d'éviter de l'acheter à « prix d'or » aux marchands maghrébins, donc d'enrichir outre mesure les cités du Maroc. Avoir le monopole des mines permet de maintenir le prix de l'or et d'acquiescer à meilleur marché les produits manufacturés de la Méditerranée.

Le chérif Ahmed Al Aarej aurait exigé, dès 1526, alors qu'il ne contrôle pas encore le « Royaume de Fès », le retrait des troupes songhaï des mines de sel. L'Askia répond à cette demande par l'injure et lance une expédition de Touaregs contre les oasis du Draâ, alors que les Saâdiens peinent à résister à la coalition de l'Espagne, des Turcs d'Alger et des Wattasides de Fès. Une des raisons de cette crispation tient peut-être à une hausse des taxes douanières à Tombouctou, dont auraient pâti les marchands maghrébins du Soudan.

Le « Tarikh As Sudan », notre source africaine principale, rédigé vers 1665 par le savant de Tombouctou Abderrahmane As-Saadi, et « Tarikh Al Fettach », de Mahmoud Kaati de Tombouctou, nous apprennent la réaction de Mohammed Ech Cheikh, le successeur saâdien, en 1557. Il utilise le limogeage d'un Filali, Az-Zubayri, du gouvernorat de Taghazza, et profite de sa frustration pour le monter contre ses anciens maîtres. Il le pousse à massacrer les légionnaires

touaregs qui gardent la mine pour le compte de Gao. Après une génération de calme relatif, Ahmed El Mansour propose une conciliation : il envoie un cadeau et reçoit en contrepartie un don de musc et d'esclaves qui l'aurait profondément vexé, soit pour avoir été trop important, et donc outrecuidant, soit trop insignifiant. L'histoire ne le dit pas...

Assuré contre les offensives ibériques, après sa victoire de l'Oued El Makhazine (1578), et lié aux Turcs d'Alger par un traité de paix, Ahmed El Mansour envoie ses armées contre Taghazza et coupe l'approvisionnement en sel du Soudan (ex-Mali). Cette offensive est décrite de manière contradictoire par les trois sources de l'époque.

Le chroniqueur soudanais Abderrahmane As Saadi rapporte une tentative infructueuse de conquérir le Soudan, qui aurait échoué à mi-chemin, à Ouaddan, dans la Mauritanie actuelle. Chez Al Ifrani, chroniqueur du début du XVIIIe siècle, on trouve simplement le récit de la conquête violente des oasis du Touat et du Gourara, l'étape essentielle entre Maghreb et Soudan, dans l'Ouest algérien actuel. La version d'As Saadi concorde assez avec ce que nous dit l'historien anonyme de la dynastie saâdienne, qui ne porte pas les chérifs dans son cœur. Selon lui, une troupe marocaine fut envoyée au Soudan, dans la foulée des attaques contre le Touat. Elle se serait perdue dans le désert, avant d'être dépouillée par des indigènes touaregs, se rétribuant ainsi de l'avoir sauvée ! C'est en tout cas à cette époque, vers 1582-83, que le grand sultan de Fès et de Marrakech s'intéresse de plus en plus à l'empire rival de la rive sud du Sahara.

L'élément déclencheur est sans aucun doute la grande crise financière qui secoue le monde méditerranéen en cette fin du XVIe siècle. La crise politique au Sahara, doublée de la présence des comptoirs portugais (et de plus en plus hollandais) sur la côte de Guinée, a sans doute limité les arrivages de métal numéraire dans les cités marocaines.

Dossier réalisé par F.O.

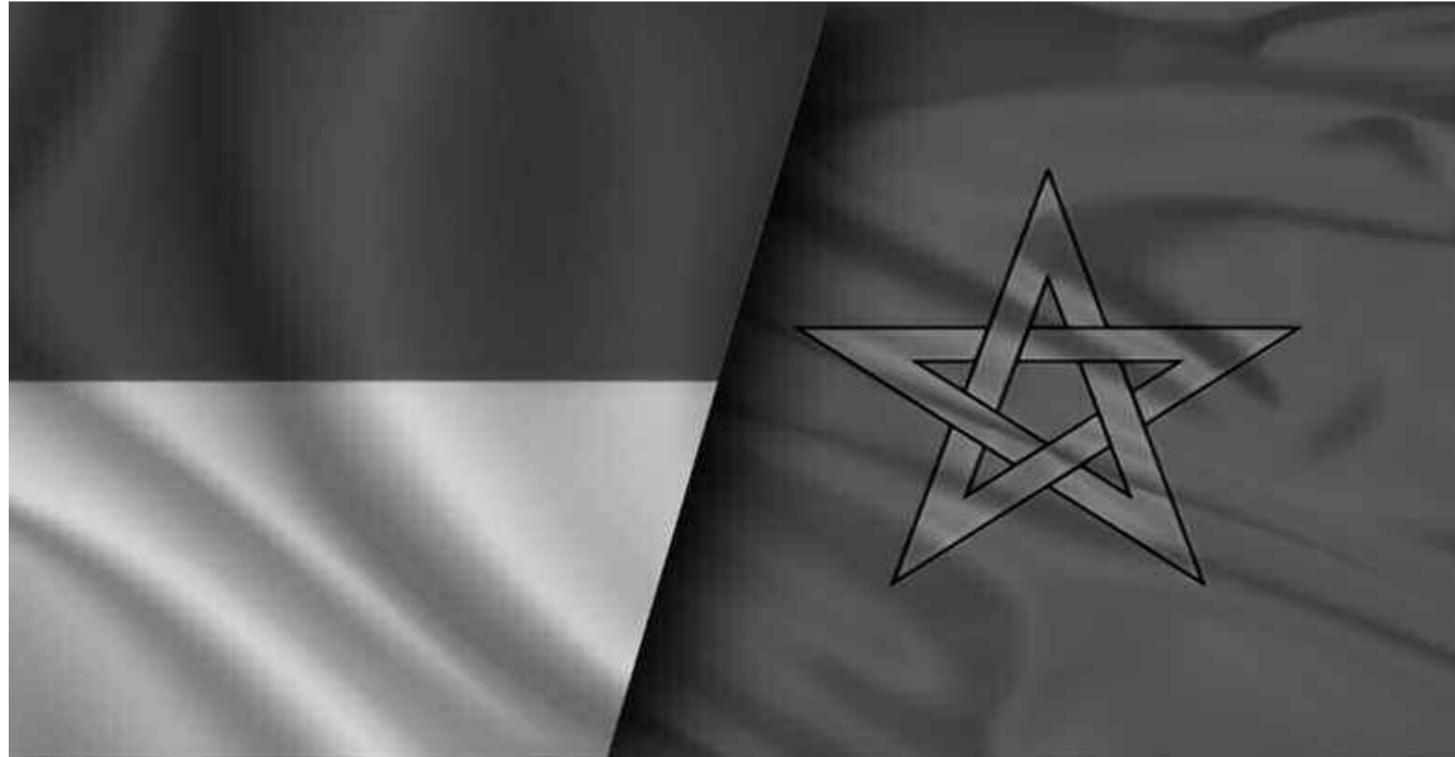
LE PRINCIPE DE NON-COLONISATION S'IMPOSE À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

La crise de l'Ukraine a plombé les intentions expansionnistes du Maroc

A force de s'appuyer sur ce qui n'est pas ferme on risque de faire culbute. Ainsi le Maroc l'aura appris à ses dépens. La guerre en Ukraine a largement entravé les plans du Maroc, qui escomptait sur une re-concentration des capitales occidentales pour plier le dossier Sahara occidental.

La dynamique enclenchée depuis le président Trump, juste avant de quitter la White House, puis la normalisation avec l'entité sioniste, puis la construction superficielle de consulats à Dakhla pour consacrer cette dynamique, auront été inutiles avec le déclenchement de l'opération militaire russe en Ukraine. De sorte que tout ce qui a été fait est devenu caduc, les pays occidentaux cherchant surtout maintenant à protéger leurs arrières et à assurer la pitance de leurs peuples, menacés par une famine planétaire.

Ainsi, et selon le journaliste britannique Martin Jay, dans une contribution au Think Thank « The Strategic Culture Foundation », la crise de l'Ukraine a faussé les calculs du Maroc concernant la question du Sahara occidental, notamment suite à l'intérêt grandissant de l'Occident qui a focalisé toute son attention sur l'Ukraine, estimant dans ce sens que les Etats-Unis ne peuvent rien faire pour aider le Maroc dans sa quête de rallier le maximum de soutien à sa thèse de colonisation. Le conflit en Ukraine "a fait ressurgir la question de la non-colonisation qui somnolait aux Nations unies", écrit le journaliste, soulignant que "plus l'Occident verse de l'argent à l'Ukraine (...) plus l'ONU et ses Etats membres sou-



tiennent cette tendance, ce qui représente le pire revers que le Maroc puisse imaginer sur le sujet du Sahara occidental". L'auteur de l'article considère, en outre, que "ni le président américain Joe Biden, ni son secrétaire d'Etat, Anthony Blinken, ne peuvent faire quoi que ce soit pour apporter leurs soutiens au Maroc, qui espère le retour de l'ancien président américain, Donald Trump, aux

affaires en 2024". "La pire chose possible pour Rabat, qui espérait exploiter la décision de Trump (qui a exprimé son soutien à la proposition marocaine concernant l'octroi d'une pseudo-autonomie au Sahara occidental contre la normalisation avec l'entité sioniste), s'est produite", affirme le journaliste, considérant qu'un éventuel retour de Trump constitue le "plus grand souhait" du ministre

marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, et du Palais royal.

L'actuel locataire de la Maison Blanche "s'est toujours opposé à la décision de Trump" concernant le Sahara occidental, "mais se trouve limité pour remédier à cette situation", affirme encore Martin Jay, qui estime que les opinions politiques de Biden "sont en contradiction avec l'idée qu'un pays colonise un

autre" et s'aligne, de ce fait, sur les résolutions des Nations unies qui prévoient une solution démocratique prévoyant un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Le journaliste Martin Jay est correspondant pour The Daily Mail (Royaume-Uni) qui a travaillé pour plusieurs médias internationaux sur les questions du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Europe. I. M.

«PRESSIONS FRANCO-EUROPÉENNES» SUR LE MALI Les «vérités cachées», selon Bamako

F. Ange Touré/Le Journal de l'Afrique
Au Mali, Choguel Maïga est perçu comme l'épine dans le pied de la France. En effet, le Premier ministre malien Choquel Maïga multiplie les sorties hostiles à la France. Des déclarations marquées par le sentiment antipolitique française du peuple malien, qui gênent de plus en plus Paris. « Certains pays se servent de la Cedeao et de l'UEMOA pour régler d'autres comptes ». Appelé à commenter les sanctions imposées par les présidents ouest-africains, le Premier ministre malien Choguel Maïga n'a pas eu la langue dans sa poche. Et s'il tire à boulets rouges sur ses voisins, Maïga vise bel et bien indirectement la France. Et parfois même de façon frontale : Choguel Maïga estime en effet que Paris œuvre à « la désintégration » de l'Etat malien et juge les accords militaires entre Paris et Bamako « déséquilibrés ». Ce n'est pas la première fois que Maïga charge Paris.

Jugeant le départ annoncé de Barkhane du Mali comme « une espèce d'abandon en plein vol » de la part de la France, le Premier ministre malien s'est donc une nouvelle fois emporté. Cette fois, il met dans le même sac Paris, la Cedeao et l'UEMOA. « La finalité des sanctions illégales et illégitimes de la Cédéao et de l'Uemoa est de déstabiliser l'Etat malien et d'achever un peuple déjà à terre, assure-t-il. En comparant ces sanctions aux textes fondamentaux de ces organisations, vous vous rendez compte qu'il y a eu un abus de pouvoir. On a choisi l'état d'extrême faiblesse du Mali dans lequel il

s'est retrouvé à cause des considérations d'ordres géopolitiques », a déclaré Choguel Maïga.

En parlant de « considérations d'ordres géopolitiques », Maïga déplore notamment les intérêts de plusieurs pays devenus intimement liés à la France — comme le Togo, la Côte d'Ivoire ou le Niger —, qui voient d'un mauvais œil les régimes se tournant vers la Russie.

Le 15 janvier, Choguel Maïga a visé avec un peu plus de violence la France qui, à l'écouter, se croit un peu trop chez elle au Mali. « Nous voulons relire les accords déséquilibrés qui font de nous un État qui ne peut même pas survoler son territoire sans l'autorisation de la France », a-t-il affirmé, au moment d'évoquer son espace aérien. I. Med



SAHARA OCCIDENTAL

Le revirement de Madrid piétine la légitimité internationale

Le Bureau permanent du Secrétariat national du Front Polisario a estimé que la récente position du Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, sur la question du Sahara occidental, constituait "un pas en avant dans le sens du piétinement de la légitimité internationale et du droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance". Dans un communiqué publié récemment à

l'issue de sa réunion, présidée par le président de la République sahraouie, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, le Front Polisario a condamné "la position du Premier ministre espagnol en faveur de la thèse expansionniste et agressive du Maroc", soulignant qu'il s'agissait "d'un pas en avant dans le sens du piétinement de la légitimité internationale et des droits du peuple

sahraoui légitimes, inscrits dans la charte et les résolutions des Nations unies". Dans le même contexte, le bureau a salué "l'élan de solidarité important de la part du peuple espagnol, avec ses forces politiques, syndicales et de la société civile, qui soulignent la responsabilité juridique, politique et morale du gouvernement espagnol envers le peuple sahraoui, à laquelle il ne peut renoncer unilatéralement".

Le Front Polisario avait décidé samedi de suspendre ses contacts avec le Gouvernement espagnol actuel, suite à la position de Pedro Sanchez concernant la question du Sahara occidental. I. M.

JM-ORAN-2022

Le COJM bénéficie d'une enveloppe supplémentaire de 13 milliards DA

Le Commissaire des Jeux méditerranéens d'Oran (25 juin-6 juillet), Mohamed-Aziz Derouaz, a souligné samedi à Alger que le Comité d'Organisation des Jeux méditerranéens (COJM) «a bénéficié d'une enveloppe financière supplémentaire de l'ordre de 13 milliards de dinars pour la réussite de la 19e édition».

«Les préparatifs des JM d'Oran sont entrés dans la dernière ligne droite, ce qui nous demande une plus grande mobilisation. Nous avons reçu une enveloppe financière supplémentaire de l'ordre de 13 milliards de dinars, sans compter le budget alloué à la réalisation des infrastructures sportives, afin de faire face à toutes les dépenses liées à l'organisation de l'événement dont les frais de retransmission télévisée à travers pas moins de huit pays», a déclaré Mohamed-Aziz Derouaz lors du Forum de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) tenu à la salle de conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger. En présence de l'Algérien Amar Addadi, ex-président du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) pendant 18 ans, le Commissaire des JM d'Oran a réaffirmé l'engagement indéfectible des pouvoirs publics et à leur tête le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à réussir le rendez-vous méditerranéen d'Oran. «Aujourd'hui, je peux dire que nous sommes prêts à accueillir la 19e édition



grâce aux efforts de l'Etat et des autorités locales de la wilaya d'Oran», soulignant qu'il y avait, dans un premier temps, «un énorme retard accusé en matière de préparation des JM depuis que ces derniers ont été confiés à Oran en 2015, mais tout cela a été entièrement dépassé grâce à la mobilisation de tout le monde». A cet égard, le Commissaire des JM d'Oran a indiqué que «le COJM est en train de réceptionner progressivement les équi-

pements sportifs, y compris ceux de la discipline du Tir sportif qui ont coûté très cher au Comité d'organisation. La question des équipements sportifs est liée à la réglementation en matière de marchés publics, et grâce à l'intervention du Président de la République, ce volet a été réglé». Il a également annoncé que les 5 400 personnes présentes à Oran à l'occasion des JM seront hébergées, dans leur totalité, au village méditerranéen et au

Complexe des Andalouses pour les athlètes de la voile, alors que les footballeurs seront hébergés dans des hôtels haut standing dans la wilaya de Mostaganem.

D'autre part, Derouaz a annoncé la vente de billets par internet pour faciliter l'accès du public lors des cérémonies d'ouverture et de clôture.

«Nous allons instaurer le système de vente électronique des billets pour faciliter l'entrée des citoyens au stade olympique d'Oran afin de suivre les cérémonies d'ouverture et de clôture. Par contre, l'entrée aux salles de compétitions sera gratuite, mais chacun doit néanmoins réserver sa place sur la plateforme électronique dédiée à cette opération».

Le Commissaire des JM a confirmé que le «COJM avait reçu plus de 2000 demandes d'accréditation de la part de la presse nationale et étrangère pour la couverture des jeux et nous allons étudier l'attribution des accréditations à partir de cette semaine», soulignant au passage que «le site qui a été totalement relooké sera également opérationnel en version téléphone portable».

APS

TENNIS/ALGÉRIE DÉCÈS DE L'ANCIEN VICE- PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION, MOHAMED AMMARI

L'ancien vice-président de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Ammari, est décédé vendredi soir à l'âge de 83 ans, suite à un problème de santé, a annoncé l'instance fédérale. Outre le poste de vice-président, le défunt avait présidé auparavant la Ligue algéroise de tennis (LAT) et le Tennis club d'Hydra (HAC), situé sur les hauteurs d'Alger. A son époque, le HAC ne cessait d'étoffer son palmarès par des titres nationaux, arabes, maghrébins et africains grâce à ses talentueux athlètes qui, souvent, se retrouvaient en finales de ces compétitions. Aussi, il a été élu membre de l'Union arabe de tennis (UAT) en 1998, lors d'une assemblée générale tenue à Beyrouth (Liban).

Le défunt, qui a été toujours considéré comme le "Wikipédia" du tennis algérien, africain et même mondial, avait occupé aussi le poste de secrétaire général (SG) de la FAT et conseiller du président. En novembre 2020, le défunt a été honoré par la Confédération africaine de tennis (CAT) pour services rendus à la discipline. L'honneur lui a été rendu lors des travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la CAT au titre de la saison 2019, tenue en format virtuel en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

R.S.

JM-ORAN-2022

15^e participation algérienne d'affilée aux joutes méditerranéennes

Le sport algérien enregistre, à l'occasion de la 19^e édition des Jeux méditerranéens d'Oran (25 juin-6 juillet), sa 15^e participation d'affilée à ces joutes sportives rassemblant, dans un cadre d'amitié et de fraternité, les athlètes des pays riverains de la Méditerranée. C'est lors de l'édition-1967 de Tunis que les sportifs algériens ont signé leur première apparition dans cette manifestation sportive méditerranéenne. Il s'agissait alors de la 5^e édition des JM, après celles d'Alexandrie (1951), Barcelone (1955), Beyrouth (1959) et Naples (1963). Des résultats mitigés ont été réalisés par les athlètes algériens à travers leurs différentes participations

à ces rendez-vous sportifs. En 14 participations, un total de 240 médailles ont été remportées dont 67 en or. Les lauriers d'or ont été remportés par les athlètes de l'athlétisme (28 or), la boxe (17), le judo (6) et la natation (6). Viennent ensuite l'haltérophilie (5 or), karaté (2), la gymnastique (1), handball (1) et football (1). A Tunis -- première ville maghrébine à accueillir en 1967 les JM -- les représentants algériens décrochent trois médailles de bronze, les toutes premières distinctions au palmarès algérien dans ces joutes méditerranéennes. La première a été réalisée en boxe par Kaddour Aliane (+81 kg) et les deux autres remportées en ath-

létisme par l'athlète féminine, Rabea Ghezlane au lancer du poids (8,36 m) et au javelot (24,78 m). C'est à l'édition de Tunis-1967 que les athlètes féminines ont, pour la première fois, fait leur apparition aux jeux. C'était en athlétisme et en natation. Quatre ans plus tard, lors de l'édition d'Izmir-1971, l'Algérie engage 38 athlètes dont 3 femmes, mais ne parvient à décrocher qu'une seule médaille de bronze par l'athlète Azeddine Azzouzi au 800 m avec un chrono de 1:48,2 centièmes. Une déception atténuée cependant par la désignation officielle d'Alger, ville hôte de la 7^e édition des JM avec 14 voix contre 11 pour Split (Yougoslavie).

R.S.

JEUX MÉDITERRANÉENS

Avec un palmarès de six médailles, Salim Iles a placé la barre très haut

L'ancien champion de natation Salim Iles, continuera certainement et pour longtemps à dominer le tableau des médailles algériennes dans l'histoire des Jeux méditerranéens, à la faveur de ses cinq médailles en or et une en argent décrochées lors des quatre éditions auxquelles il a participé (1993, 1997, 2001 et 2005). Une moisson qui représente aujourd'hui une source de fierté pour cet ancien nageur qui a marqué en lettres d'or l'histoire du sport algérien après avoir réalisé une carrière exemplaire. «Naturellement, je suis très fier de ce que j'ai réalisé dans ma carrière de sportif. Décrocher six médailles, dont cinq en or, dans

les JM n'est pas une mince affaire», a-t-il déclaré à l'APS. Il s'agit, selon lui, du fruit d'un travail de longue haleine pour lequel il a été récompensé malgré des débuts très difficiles pendant lesquels il a beaucoup souffert «à cause des moyens très modestes mis à ma disposition», se souvient-il.

Mais la médaille d'or qu'il a remportée lors des JM de Languedoc-Roussillon (France) fut le tournant de sa carrière. Depuis d'ailleurs, les portes de la gloire lui étaient ouvertes en intégrant les rangs du Racing Club de France à Paris. «Ce transfert m'a permis de progresser énormément, car sur place, j'ai bénéficié de

meilleurs moyens en matière de préparation. Cela s'est répercuté également sur mes résultats, aussi bien en championnat de France que lors des épreuves internationales auxquelles j'ai participé sous les couleurs nationales», raconte-t-il. L'émergence de l'enfant d'Oran lui a permis aussi d'attirer l'attention des responsables sportifs en Algérie qui n'ont pas lésiné, à leur tour, sur les moyens pour permettre au champion algérien de se hisser au niveau mondial, surtout après ses performances lors de la Coupe du monde de Paris en 1996, comme a tenu à le rappeler l'intéressé lui-même.

R.S.

MUSÉE DE L'ENFANT À ALGER

UN ESPACE PÉDAGOGIQUE POUR FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL

■ Implanté au cœur du Parc de la liberté au boulevard Krim-Belkacem (Alger), le musée de l'Enfant est un espace intellectuel et de divertissement rapprochant ce public spécifique des différents éléments du patrimoine culturel national, notamment à travers la série de poupées qui donne une image exhaustive de la diversité des habits traditionnels algériens et universels. Inauguré il y a 56 ans, le musée de l'Enfant, relevant de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEB), met à portée des enfants, et de manière simplifiée, un patrimoine très riche et des modèles d'antiquités, des poupées et des produits d'artisanat ayant relation avec l'enfant, dont certains fabriqués par des enfants. Ces fabrications mettent en lumière la diversité et la richesse du patrimoine culturel algérien, notamment les habits traditionnels algériens et universels permettant aux enfants de renforcer leur identité, la fierté de leur patrimoine et l'ouverture sur les cultures universelles. Les visiteurs du musée peuvent découvrir une série de poupées vêtues de différents habits traditionnels algériens, à l'instar du "Bedroun", "Kouiyet", "M'halfa", "M'laya" et "Hayek Mrema", outre les vêtements traditionnels kabyles, chaouis, Tergui, de Ghardaia et de l'Atlas saharien en sus du "Bernous", "Chachia" et "Khaima".

A. D.

JM 2022

DJ Snake n'ouvrira pas le bal

C'est officiel. L'artiste franco-algérien, plus connu sous le nom de DJ Snake, n'ouvrira pas le bal des JM 2022. Le producteur sera en tournée internationale durant les premiers jours de cette manifestation d'envergure.

Avec son nouveau titre qui vient de sortir, DJ Snake aurait pu mettre le feu durant la soirée d'inauguration. Surtout avec son nouveau morceau aux sonorités orientales, en hommage à ses origines. Il s'intitule « Disco Maghreb », et a atteint déjà presque deux millions de vues sur Youtube, en même pas 24 heures.

Joué à de multiples reprises lors de showcase et festivals, le titre Disco Maghreb de DJ Snake est désormais disponible à l'écoute.

Le producteur, né à Paris d'un père français et d'une mère algérienne, a dévoilé ce mardi ce morceau très attendu en hommage à ses racines. "J'ai imaginé Disco Maghreb comme un pont entre différentes générations et origines, reliant l'Afrique du Nord, le monde arabe et au-delà..."

C'est une lettre d'amour à mon peuple", écrit l'artiste sur ses réseaux.

Ce morceau, accompagné d'un clip, offre un mélange entre un style électro très actuel et le raï, genre musical ancestral provenant de l'ouest de l'Algérie.

CLIN D'ŒIL À BOUALEM DISCO MAGHREB

Le titre de ce nouveau morceau ainsi que son clip vidéo mettent notamment à l'honneur la maison de disques et boutique, Disco Maghreb,



située à Oran. Ce lieu très réputé de la ville algérienne est géré par Boualem Disco Maghreb, un homme qui a

contribué à la naissance et la popularité du raï en découvrant des artistes "Cheb". Ce mot arabe, majoritairement utilisé dans les années 1980, servait à qualifier la jeune génération de chanteurs de raï. Beaucoup en ont fait leurs noms de scène comme le célèbre Cheb Khaled par exemple.

Artiste franco-algérien le plus écouté au monde, DJ Snake sera en tournée à travers la France cet été.

Il passera notamment par Paris pour un concert au Parc des Princes le 11 juin prochain.

A. D.

Meriem D.

Cinq manifestations culturelles internationales prévues

Cinq manifestations internationales sont inscrites au programme des activités culturelles et artistiques prévues en marge des 19es Jeux Méditerranéens, attendus du 25 juin au 5 juillet à Oran.

Le président de la commission chargée des cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que de l'organisation des activités culturelles relevant du Comité d'organisation des Jeux Méditerranéens Oran 2022 (COJM), Salim Dada a indiqué ce que sa structure a programmé, en collaboration avec plusieurs instances, l'organisation du Festival international de la musique actuelle au théâtre de plein air « Hasni Chakroun » d'Oran avec la

participation des troupes venues des pays méditerranéens.

Pour sa part, le théâtre national algérien «Mahiedine Bachtarzi» organisera, en collaboration avec le théâtre «Abdelkader Alloula» d'Oran, des journées du théâtre méditerranéen, avec la participation des troupes d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, de France, d'Espagne et d'Italie.

La même commission a également prévu des Journées du cinéma méditerranéen, qui comprend la projection à Oran et ses localités avoisinantes plusieurs longs métrages mettant en valeur la culture de plusieurs pays participants aux JM.

Une exposition d'art plastique devrait se tenir au mont Murdjadjo, surplombant la ville d'Oran. Cette exposition d'œuvres d'artistes du bassin méditerranéen a déjà sillonné plusieurs pays avant d'effectuer une escale à Oran, à l'occasion des JM Oran2022.

Pour le volet littéraire, la commission présidée par Salim Dada a programmé une rencontre littéraire avec la participation de 14 auteurs de la Méditerranée, traitant des textes littéraires sur l'Algérie et la ville d'Oran. Les textes de communications seront édités dans un ouvrage qui paraîtra après le rendez-vous sportif.

CONCOURS DE LA MEILLEURE POÉSIE Le dernier délai le 23 juin

La 18^{ème} édition 2022 du concours de la Meilleure poésie est placée cette année sous le thème et à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'indépendance de «Un poème pour l'Algérie». En effet dans le cadre de la promotion et la créativité culturelle et littéraire, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger relance son concours annuel de la meilleure poésie dans sa 18^{ème} édition cette année.

Les participants dans ce concours sont tenus de

respecter le règlement. L'article 01 stipule que ce concours est ouvert à toutes les franges de la population et avec toutes les langues parlées en Algérie (arabe classique et dialectal, tamazight-français). L'article 02: «Un poème pour l'Algérie» est le thème du concours pour cette année. L'article 03 stipule que l'œuvre envoyée pour la participation doit être inédite et non primée. L'article 04 stipule que l'œuvre envoyée doit être au nombre de trois exemplaires et ne doit pas dépasser les 03

pages. L'article 05 stipule que les textes des participants ne seront pas rendus à leurs auteurs quel que soit le résultat. L'article 06 stipule que l'œuvre présentée doit être accompagnée d'une fiche technique de l'auteur et d'une copie numérique de son texte et de sa carte d'identité nationale à l'adresse suivante: Concours de la meilleure poésie de l'établissement arts et culture, Bibliothèque Multimédia Jeunesse, 38,40 rue Didouche Mourad, Alger.

L'article 07 stipule que le concours est ouvert du 24 mai au 23 juin 2022, le cachet de la poste faisant foi. Les œuvres peuvent être aussi déposées à l'adresse citée ci-dessus. L'article 08 entend que les décisions du jury sont irréfutables, et n'acceptent aucun recours. L'article 09 stipule que les lauréats des précédentes éditions n'ont le droit à la participation que trois années après l'obtention de leurs prix. L'article 10 stipule que les lauréats des éditions du

même concours, primés trois fois n'auront plus le droit à la participation, l'article 11 stipule que dans chaque langue un prix sera décerné.

Enfin, l'article 12 stipule que les lauréats seront informés personnellement et par voie de presse. La remise des prix sera programmée lors des festivités du 05 juillet, et dès que la date arrêtée leur sera communiquée. À noter que la date butoir du dépôt des candidatures est arrêtée au 23 juin 2022.

D. M.

LA VACCINATION, UNE PROTECTION POUR TOUS
Préservez votre vie et celle de votre famille

ON NE PEUT PAS METTRE SUR UN MÊME PIED D'ÉGALITÉ L'AGRESSEUR ET L'AGRESSÉ
Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

30 millions de dollars de préjudice causé au Trésor public

LES ADEPTES DU DÉSORDRE TOUJOURS EN ACTION !

Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : L'EXPRESSDZ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE OUACIF.

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public de santé de proximité Ouacif lance l'ouverture des concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes ouverts
Médecin Généraliste de santé publique	Sur titre	Docteur en médecine ou titre reconnu équivalent	21
Chirurgien dentiste généraliste de santé publique	Sur titre	Diplôme de chirurgien dentiste ou titre reconnu équivalent	05

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite.
- une copie de la pièce d'identité
- une copie du titre ou du diplôme exigé.
- une copie du relevé de notes du cursus de formation
- une fiche de renseignement, dûment remplie par le candidat.
- certificat de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat (certificat de travail du secteur privé doit être authentifié par les services CNAS) et attestation de travail pour les candidats employés dans le cadre du FID-DAIP plus une copie du contrat.
- copie légalisée du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du Service national.

Le candidat définitivement admis au concours sur titre doit compléter Son dossier par les pièces suivantes :

- Nationalité
- extrait de l'acte de naissance n°12.
- certificats médicaux (phtisiologie-générale).
- deux (02) photos d'identité.

Délai des inscriptions et dépôt de dossier :

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à la Direction de l'établissement public de santé de Proximité Ouacif wilaya de Tizi -Ouzou ; au plus tard Vingt (20) jours après la date du premier affichage.

Observation : tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

L'EXPRESS DU 13/06/2022

ANEP : N° 2216011306

L'EXPRESSDZ

À VENDRE

Appartement de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse Appartement situé au 1er étage et complètement refait
Climatisation, téléphone et internet disponible. Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271

L'EXPRESSDZ

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :

L'EXPRESS

L'express le quotidien
@lexpressdztv - @lexpressdztv

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de BENI ABBES
Daira de kerzaz
Commune de kerzaz

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIR DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article n° 65 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 réglementation des marchés publics et des réglementations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Kerzaz wilaya de BENI ABBES informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimal 03/2022 ouvert paru dans les quotidiennes ANEP en date de 22/03/2022.

Projet :

REALISATION DES VOIRIES URBAINES A ZAOUIA EL KBIRA

Qu'a l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres du : 17/04/2022 le marche est attribue provisoirement à :

N°	Non de l'entreprise	N° immatriculation fiscale	Montant	Délai de réalisation	Total note technique + financière	OBS.
01	SEGHIR ELHADJ	186081100064177	28 222 280.00	05 mois	52 pts	MOINS DISANT

Le soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communal des marches dans un délai de dix (10) jours compter de la date de la première parution du présent avis dans quotidiens.

L'EXPRESS DU 13/06/2022

ANEP : N° 2216011181

LÉGISLATIVES

Le taux de participation atteint 18,43% à la mi-journée, en baisse par rapport à 2017

Le spectre d'une abstention massive et redoutée se profilait hier à la mi-journée, alors que les électeurs votaient depuis 8h du matin.



Au-delà de 50% des plus de 48 millions d'électeurs, ce sont les abstentionnistes qui pourraient arbitrer le match par procuration de ce premier tour, entre le chef de l'Etat fraîchement réélu et Jean-Luc Mélenchon, désormais patron de la gauche. En filigrane, s'achève aussi la recombinaison des partis politiques traditionnels qui peinent à faire renaître l'engagement démocratique et à convaincre, en pleine poussée de l'inflation.

Alors qu'il y a cinq ans, moins de la moitié des électeurs (48%) s'était déplacée aux urnes pour le premier tour des élections législatives, la tendance se confirme à nouveau en 2022 dans un contexte de flambée des prix. A midi, le taux de participation était de 18,43%, selon les chiffres du ministère de l'intérieur, soit un point de moins qu'en 2017 (19,24%). Or, des 48,7 millions de Français appelés aux urnes ce dimanche, Emmanuel Macron, réélu pour appliquer un programme qui doit contrer l'inflation, attend d'obtenir une majorité à l'Assemblée nationale. Mais les extrêmes, de gauche comme de droite, espèrent redessiner à leur avantage le paysage politique.

Pour l'heure, les départements en tête de cette participation sont le Lot (27,8%), le Cantal (26,35%), le Jura (25,69%), la Dordogne (25,19%), et le Gers (24,86%). Si Emmanuel Macron n'obtenait qu'une majorité relative, il serait contraint de composer avec les autres groupes parlementaires pour faire

approuver ses textes de loi. "On anticipe un premier tour difficile, avec le risque d'une forte abstention, ce qui n'est jamais bon", déclarait cette semaine une source gouvernementale, alors que les instituts de sondage prédisent un taux d'abstention supérieur à 51,3%, le record enregistré au premier tour le 11 juin 2017.

La situation s'est déjà produite en 1988, après la réélection de François Mitterrand. Son Premier ministre Michel Rocard avait ensuite dû composer, laborieusement, des majorités éphémères pour chaque projet. Il avait aussi recouru souvent à l'article 49-3 de la Constitution, un procédé permettant de faire adopter sans vote un texte de loi, dont l'utilisation a depuis été restreinte.

Aussi, 14 membres du gouvernement fraîchement nommés sont candidats au risque de perdre leur ministère en cas de défaite. La Première ministre Elisabeth Borne, nommée à Matignon le 20 mai, est candidate dans le Calvados pour la pre-

mière fois de sa carrière politique. Au total, près de 6.300 candidats briguent les 577 sièges, soit 20% de moins qu'en 2017, du fait notamment de l'accord à gauche. La majorité absolue est fixée à 289 sièges.

LA RECOMPOSITION DES PARTIS TRADITIONNELS

L'abstention aux législatives n'a fait que progresser depuis le scrutin de 1993, passant de 31% cette année-là à 51,3% en 2017. Elle touche en premier lieu les jeunes et les catégories populaires.

Depuis cinq ans, la gauche tente de se rassembler. L'alliance de gauche Nupes (LFI, PCF, PS et EELV) se présente au coude à coude dans les intentions de vote avec Ensemble!, coalition macroniste de LREM/Renaissance, du MoDem et d'Horizons. Mais au second tour dimanche 19 juin, les réserves de voix pourraient faire défaut à la Nupes pour aller chercher la victoire, à moins d'une mobilisation forte des abstentionnistes du premier tour.

Pointant le manque de crédibilité, selon lui, de la Nupes sur le plan économique, Emmanuel Macron réclame une majorité "forte et claire" afin de pouvoir mettre en oeuvre son programme.

Face à lui, Jean-Luc Mélenchon se présente comme "le troisième homme", appelant les Français à l'élire "Premier ministre" par ce scrutin.

Après que Marine Le Pen a engrangé plus de 40% des voix au second tour de la présidentielle, le Rassemblement national est, selon les sondages, distancé par la Nupes et Ensemble! en vue des législatives. Il pourrait toutefois obtenir entre 20 et 40 députés, contre 8 élus en 2017, et ainsi constituer un groupe parlementaire pour la première fois depuis 1986.

LE RN ESPÈRE DES CONQUÊTES

Le RN, fort en PACA et dans les Hauts-de-France, espère avoir des élus dans de nouvelles régions, comme le Grand Est, l'Occitanie, voire la Nouvelle-

Aquitaine. Dans ce camp, l'ex-candidat à la présidentielle Eric Zemmour nourrit lui aussi, dans le Var, l'espoir d'être élu député. Il pourrait être le seul de Reconquête!, son parti.

LE DERNIER CLOU POUR LR ?

Enfin ces législatives s'annoncent à très haut risque pour la droite traditionnelle des Républicains (LR), pilier pendant des décennies de la vie politique française, mais loin du pouvoir depuis 2012, et dont la candidate Valérie Pécresse a obtenu moins de 5% des voix à la présidentielle.

Les bureaux de vote ouvriront leurs portes à 8 heures pour les refermer à 18h - ou 20h dans les grandes villes -, avant un second tour prévu dimanche prochain. Si aucun candidat ne dépasse 50% des voix dans une circonscription, un second tour sera organisé entre les deux premiers impétrants et ceux ayant franchi la barre des 12,5% d'inscrits au premier tour.

La Tribune

ETATS-UNIS

Record du prix d'essence qui a augmenté de 62% en un an

Le prix de l'essence à la pompe a grimpé ce samedi 11 juin pour la première fois au-dessus du seuil des 5 dollars en moyenne le gallon de super (3,78 litres) aux États-Unis. Le prix de l'essence a atteint un niveau record aux États-Unis ce samedi 11 juin, selon les données de l'Association américaine des automobilistes (AAA), ce qui constitue une mauvaise nouvelle pour Joe Biden à quelques mois d'une échéance électorale cruciale. Le prix moyen du gallon d'essence, qui était il y a un an de 3,077 dollars, a donc flambé depuis de 62%. Le prix actuel correspond à 1,25 euro le litre, les Américains étant habitués à une essence moins taxée et moins chère qu'en

Europe. Cette augmentation s'inscrit dans le sillage de la hausse des cours du pétrole, qui s'étaient effondrés au début de la pandémie faute de demande mais se sont repris au fur et à mesure de la reprise de l'activité économique. Ils ont surtout bondi après l'invasion de l'Ukraine par Moscou fin février et la mise en place de sanctions contre la Russie, gros producteur d'or noir. Le baril de brut s'échange actuellement à plus de 120 dollars à Londres comme à New York.

LA SAISON DES GRANDS DÉPLACEMENTS EN VOITURE DES AMÉRICAINS APPROCHE

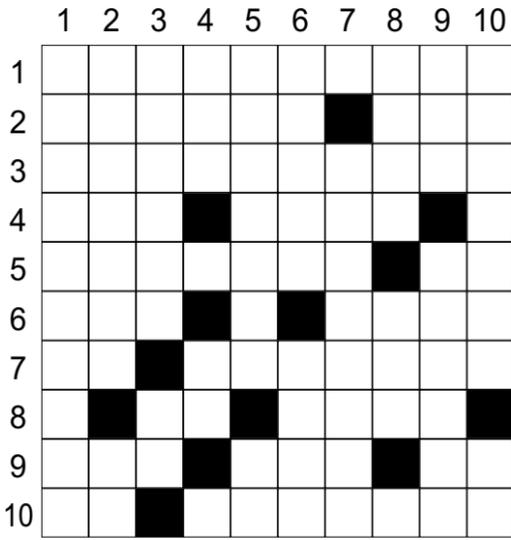
Selon des chiffres diffusés vendredi 10 juin par l'administration américaine,

les prix de l'énergie ont dans leur ensemble flambé de 34,6% en mai par rapport à mai 2021. Cette envolée a contribué à alimenter la hausse généralisée des prix à la consommation aux États-Unis, qui ont augmenté de 8,6% sur un an en mai, un record en 40 ans.

À l'approche de la saison des grands déplacements en voiture pour les vacances et alors que les Américains plébiscitent souvent des modèles gourmands en carburant, la hausse des prix à la pompe va grever encore un peu plus le budget des automobilistes, qui doivent aussi faire face à la hausse des prix de l'alimentation (+10,1% en mai), des logements, des

voitures ou encore des soins médicaux. Cela complique la position de Joe Biden, qui répète depuis plusieurs mois que son administration met tout en oeuvre pour faire baisser les prix sans faire ralentir l'activité économique et doit faire face dans quelques mois aux élections de mi-mandat, qui renouvelleront une large partie des élus du Congrès. Ce vendredi, le président américain s'en est, une nouvelle fois, pris à l'industrie pétrolière américaine, qu'il a mis en garde contre "l'utilisation" de la situation en Ukraine "pour rendre les choses pires pour les familles, faire des bénéfices excessifs ou remonter les prix".

Capital



Horizontalement

- 1- Transportée comme une malade.
- 2- Unité de l'armée romaine - Pronom.
- 3- Le ver plat en est un. 4- Négation - Paradis.
- 5- Laisser tomber - Contracté. 6- Aurochs - Pas rapide. 7- Fin de participe - Epicée.
- 8- Possessif - Enlever. 9- Personnel - Annonce - A la mode. 10- Dans - Produite.

Verticalement

- 1- Veau sauce blanche aux champignons.
- 2- Procédure judiciaire - Sujet à caution.
- 3- C'est bientôt la fin - Fait rêver.
- 4- Réfute - Cognait en Egypte.
- 5- Ecrivain français - Cube. 6- Electrode - Pas la porte à côté. 7- Merle femelle. 8- Avait la " fureur de vivre " - Notre mère à tous. 9- Obtint - Bêtise. 10- Passé à la guillotine - Bienvenu.

4x4 Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

<p>Dinausore Dinosaure Dinozaure Dinosore</p>	<p>Eglentier Eglontier Eglanttier Eglantier</p>
<p>Missionnaire Missionnaire Missionnaire Miçonnaire</p>	<p>Extincteur Extincteur Extincyteur Extainteur</p>

SOLLICITEURS	TEL UN CERCLE FRUIT DU PIN	DIRA BIEN HAUT TRANCHES DE PAIN GRILLÉES	FEMME DE CONTES	MORCEAU DE PAIN FRIT	EXISTENCE COPAIN	ÉTENDUES D'EAU CALME
DONNE DE PETITS BAISERS			STOPPE L'ÉPIDÉMIE HAUSSA			
VERRE SOLITAIRE BARBARE				OUBLIE ANIMAUX CHASSÉS		
				PLANTE PARASITE SOUMIS À UNE TÂCHE ARDUE	LE PRIX DU SILENCE	
APPARU DISQUE COMPACT		CONNAIS-SAIT SITUÉ			TOUS ET PERSONNE AMÉRINDIENS	
	VILLE DE FRANCE ATHOS OU PORTHOS					
DIFFUSÉE SUR LES ONDES			CONSERVA ÉCRASÉES		DÉTÉRIORAI	
AIRS POUR DEUX VOIX			PEU FRÉQUENT 3,14		ATTRAPÉ VENTILÉES	OISEAUX COUREURS
PETIT RUISSEAU TENTATIVE		PAPIER INUTILE POSSÈDE				
			BOUQUINE RAPACE DIURNE		EN MATINÉE VILLE DE CAMARGUE	
ELLE COULE DE SOURCE	MESURE D'INTELLIGENCE CONDIMENT		GROUPIE CADEAU		ELLE SÉPARE LES CHEVEUX	
		PALMIER JAILLISSEMENT				ÉCARTÉE DU GROUPE
CONTENTS GIBET				CHOISIR PAR VOTE SURFACES AGRICOLES		
				ENZYMES PRINCE ARABE		LOCH À MONSTRE
SANS ÉCLAT JOLI MOIS		AVOIR L'AUDACE DE MÈCHE REBELLE			DÉCHET DU BLÉ AMONCELLEMENT	
		À L'INTÉRIEUR DE IDEM ABRÉGÉ	PLACE RÉGLE DOUBLE		ARTICLE MASCULIN EN TENUE D'ADAM	
ÉTAT HAL-LUCINATOIRE RÉIMPRIMER			BOISSONS CALMANTES			
				TRANSPIRES		

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :
Homme politique vietnamien

ANAGRAMME	GÉANTE	POULARDE
ANÉMIE	GRANITIQUE	REDOUX
ARROSOIR	GRATINÉE	ROQUETTE
BALANCE	GRIBOUILLE	SOLDAT
BÉCANE	INDEX	SOLVABLE
CAPTURE	INFÉRIEURE	SPINALE
CHEMINÉE	MACÉDOINE	SUPÉRIEURE
CRINOLINE	MAJORDOME	TABASSER
DAUPHIN	MÉTISSE	TAUREAU
DÉGAGÉ	MUSÉUM	TEINDRE
DIGNITAIRE	NAPALM	ULCÉRER
DORER	NAUFRAGE	UTILITAIRE
ELIMER	OSIRIS	VASISTAS
FOUINE	PACIFISME	VIRTUELLE
FRATERNITÉ	PALUDISME	VOILER
GASTRONOME	PARANOÏA	ZANZIBAR
GÂTEAU	POPULISME	ZAPATA

S U P E R I E U R E D I G N I T A I R E
P V I R T U E L L E E M M A R G A N A M
A P S H E I D M E A R G M S T T O Z N A
C O C O M S L E I U A I O U A E A H A C
I U B E L A S O G S Q L O U S N A U U E
F L N A P V N I T A D I R S Z E L U F D
I A G A L A A R T A G E T I O C U Z R O
S R N E R A O B T E A E B I E R A M A I
M D E A A N N X L U M A R R N P R E G N
E E P T O N U C E E R N E E A A L A E E
E E T M I O T L E S I R I T M L R R E E
M E E A D N A E A E E E A H I I O G E N
S N E E B N R T E R R R T U P Q L O N I
I I R N I A S E D N E U O A U U S E I L
L T N P A I S N T L I B T E T I A R M O
U A S D S C I S I A I U T P R E E D E N
P R M A E E E O E R R T I A R C I H I I
O G V N T X V B G R E F S F O C H A C R
P P A L U D I S M E E M O D R O J A M C
U T I L I T A I R E E R U E I R E F N I

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALLEMENT
ALIERA - OEUVRE - ANNULANT - ATC - TIC - ROC - ERRER - ROMANCE - RA - REGAL - EPI-LEES - ANS - ANANES - NUI - MUTIN - TV - TEE - USER - OS - ÉTONNÉES - HAÏT - FAN - IMITER - CAFE - SPRINT - IRREEL - IFS - UNI - GROMMELES - APPARUE - LAC - ANE - REFUGÉ - OR - TETER - HAVANE - PESERAS - GARDE

VERTICALEMENT
BLAIREAU - TRAINANTE - INCOGNITO - FRIPEES - YEN - MAS - ENFER - TE - RURAL - MENA - EGARER - TALON - AU - ENSERRERA - ACCENTUE - PLOUF - DON - ÉPAISSIR - MEUH - ETE - INNE - MAIN - GAG - MU - RALA - RHIN - ELEVA - VER - EST - ATTILA - AR - ARTERE - VOIE - FECOND - ECRASE - STRASS - REE.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT
1- ELECTROCHOC. 2- CESURE - OUI. 3- ROTIE - BLASE. 4- EN TSAR - SEC. 5- VITESSES - AU. 6- INO - ESSIEU. 7- AN - ITEM. 8- SOSIES - SUER. 9- ESTE - ENTETE. 10- SASÉS - ESAU.

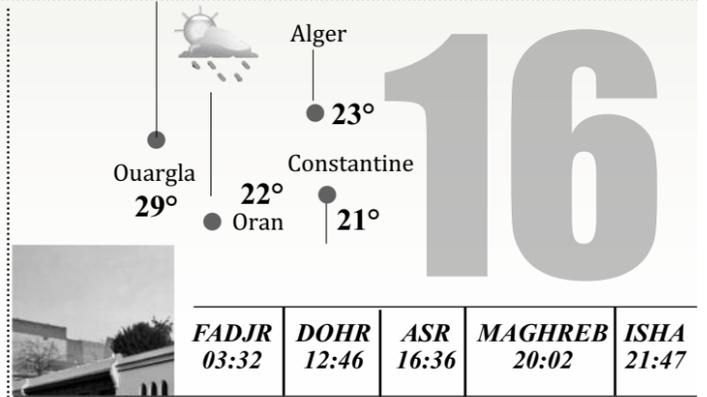
VERTICALEMENT
1- ECREVISSÉS. 2- LEONIN - OSA. 3- EST - TOASTS. 4- CUIE - NIES. 5- TRESSE. 6- RE - ASSISÉS. 7- BREST. 8- COL - SIESTE. 9- HUAS - EMUES. 10- OISEAU - ETA. 11- ECU - AREU.

4x4 Idolâtre - Igloo
Incombustible - Aimentation

BIFFE-TOUT : MANDOLINE

CAS CONFIRMÉS

Le ministère de la Santé a annoncé l'enregistrement de deux nouvelles infections au virus Corona en Algérie, alors qu'aucun décès n'a été enregistré, en Algérie



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 13 JUIN 2022 // N°324 // PRIX 20 DA

JM D'ORAN 2022

Signature de conventions avec le secteur de la Communication

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie de signature, M. Derouaz a souligné que la réussite de cet événement sportif que connaîtra l'Algérie après 47 ans de l'organisation de ces jeux requiert la conjugaison des efforts de tous les acteurs à l'instar des médias.

Le Comité d'organisation des jeux méditerranéens (COJM/Oran 2022) a signé des conventions avec plusieurs établissements publics relevant du secteur de la communication dans le cadre des efforts déployés pour assurer la réussite médiatique de cette manifestation sportive et ce, en présence, justement, du ministre du secteur, Mohamed Bouslimani, qui l'a supervisé, au siège de son département ministériel. Le Commissaire des JM, Mohamed Aziz Derouaz, a signé ces conventions avec le directeur général (DG) de l'Agence Algérie Presse Service (APS), Samir Gaïd, le DG de l'Etablissement public de télévision (EPTV), Chaabane Lounakel, le DG de l'Etablissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), Rachid Bestam, le DG du Centre international de presse (CIP) Raouf Maamri, le DG adjoint de la Radio algérienne, Salah Sayoud, le DG de la filiale de communication de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), Mohamed Lakrouf, en présence de la Pdg de l'ANEP, Siham Derardja. Intervenant au cours de cette cérémonie, le ministre de la Communication a affirmé que « les différents établissements médiatiques sont prêts et totalement disposés à couvrir cette manifestation sportive médiatique avec professionnalisme et objectivité ». Il a en outre précisé que les conventions signées aujourd'hui « viennent dans le contexte de la finalisation des derniers préparatifs avant le lancement de cet événement sportif important qui jouit d'un intérêt particulier de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ». Il explique, d'autre part, que ces conventions vont permettre aux différents établissements médiatiques relevant du secteur de la communication de couvrir les différentes manifestations et activités prévues aux JM à la faveur « des espaces d'information et des programmes diversifiés accompagnant l'événement et mettant la lumière sur la ville



méditerranéenne (El Bahia Oran) », notamment dans le contexte de « la grande participation internationale, toutes disciplines confondues ». De son côté, le Commissaire des JM, Mohamed Aziz Derouaz, a estimé qu'il s'agit d'une « opportunité pour renforcer les relations entre le Comité d'organisation et les médias nationaux publics qui se sont habitués à relever le défi, quelles que soient les circonstances ». De plus, Derouaz n'a pas omis de mettre en avant « le rôle majeur des médias dans le développement du sport algérien depuis l'indépendance et dans toutes les étapes ». M. Derouaz a souligné que la réussite de cet événement sportif que connaîtra l'Algérie après 47 ans de l'organisa-

tion de ces jeux requiert la conjugaison des efforts de tous les acteurs à l'instar des médias. Enfin, le Commissaire des JM, Mohamed Aziz Derouaz, a tenu à saluer l'organisation récemment par l'APS du séminaire international sur « le rôle des agences de presse régionales dans la promotion du sport en Méditerranée » qui a été sanctionné par la mise en place d'une plateforme numérique pour l'échange des informations, des vidéos et des photos en vue d'une large couverture médiatique des JM, outre les réalisations des différents établissements publics du secteur dans la réussite de la promotion de cette manifestation internationale.

Rédaction sportive

RESSOURCES HYDRIQUES EN AFRIQUE
UNE POPULATION VULNÉRABLE

Selon les Nations unies, 115 personnes en Afrique meurent chaque heure de maladies liées à une mauvaise hygiène, à un mauvais assainissement et à une eau contaminée. Les maladies diarrhéiques, principalement causées par une eau insalubre et une mauvaise hygiène, tuent plus d'enfants de moins de cinq ans que le paludisme, le sida et la rougeole réunis.

Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement entraîne également la pauvreté et la malnutrition, de même qu'une baisse de la fréquentation scolaire. En Afrique, notamment en Afrique subsaharienne, plus d'un quart de la population

met plus d'une demi-heure par trajet pour aller chercher de l'eau, une corvée qui incombe généralement aux femmes, et cette charge peut également empêcher les filles d'aller à l'école. "Les femmes et les filles passent plus de 200 millions d'heures par jour, à chercher de l'eau", avait ainsi fait remarquer le président sénégalais, Macky Sall, lors de son discours d'ouverture du neuvième Forum mondial de l'eau (FME), tenu à Diamniadio, au Sénégal. Bien que l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires se soit amélioré, un nombre considérable d'Africains n'ont pas accès à ces prestations de première néces-

sité. Dans les pays d'Afrique subsaharienne présentant les meilleurs taux de couverture en eau, une personne sur quatre ne dispose toujours pas d'un assainissement adéquat, les habitants des zones rurales étant souvent moins bien lotis que ceux des zones urbaines. Le changement climatique, qui rend la disponibilité de l'eau moins prévisible, accélère les crises alimentaires et sanitaires, aggrave la pauvreté et réduit les revenus de populations entières. Près de 300 millions d'habitants d'Afrique subsaharienne vivent dans des zones où les précipitations sont faibles ou inexistantes.

R.I

Des cellules de veille contre la fraude aux examens

Dans le but de « préserver » la crédibilité des examens de fin d'année, les pouvoirs publics, par le biais notamment du ministère de l'Education nationale, ont mis en œuvre une stratégie nationale dans le but de lutter contre toute forme de fraude et/ou de triche. Pour cette année, il a

d'ailleurs été procédé, dans ce contexte, à travers les 58 wilayas du pays, à l'installation de cellules de veille au niveau des cours de justice. Il s'agit d'un accompagnement du ministère de la Justice, dont s'est félicité le ministre de l'Education, Abdelhakim Belabed. « Ces cellules

sont composées du directeur de l'Education, du chef de la Sûreté de wilaya, du commandant territorial de la Gendarmerie nationale et du chef régional de la sécurité intérieure », a rappelé le ministre dans une déclaration à la Chaîne III de la Radio nationale.

R.N.

LAMINE OSMANI ET DJAMEL BENZIADI CHEZ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier Lamine Osmani, président du parti Voix du peuple, et le président par

interim du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Djamel Benziadi, indique un communiqué de la Présidence rendu public.

AFFRONTLEMENTS ENTRE GROUPES ARMÉS À TRIPOLI
L'ALGÉRIE SUIT AVEC UNE GRANDE PRÉOCCUPATION
LES DÉVELOPPEMENTS DE LA SITUATION EN LIBYE

L'Algérie suit avec une grande préoccupation les développements de la situation en Libye, suite aux affrontements entre groupes armés qui ont éclaté dans la nuit de vendredi à samedi dans la capitale libyenne Tripoli, mettant en garde toutes les parties libyennes contre le risque de replonger le pays dans le chaos et le mener au point de non-retour, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. "Tout en condamnant le recours

à la violence sous toutes ses formes, l'Algérie met en garde toutes les parties libyennes contre le risque de replonger le pays dans le chaos ou le mener au point de non-retour, et les appelle à faire preuve de sagesse et à faire prévaloir le dialogue et la réconciliation en œuvrant à préserver l'accord de cessez-le-feu pour éviter l'effusion du sang des Libyens et protéger leur sécurité et intégrité", lit-on dans le communiqué. "Ce grave développement qui survient à la veille de la

reprise des travaux de la Commission constitutionnelle mixte au Caire sous l'égide de l'ONU, constitue en soi un facteur supplémentaire pour réaffirmer l'impérieuse nécessité d'accélérer la finalisation de l'élaboration des contenus de la base constitutionnelle devant permettre au peuple libyen d'exercer son droit souverain à choisir ses dirigeants et ses représentants à travers des élections libres et intègres dans un climat de sécurité et de stabilité", conclut le ministère.

I.M.